

**PRICEWATERHOUSECOOPERS  
BP 5689 DOUALA**

**ECA – ERNST & YOUNG CAMEROUN  
BP 4456 DOUALA**

Commissaires aux comptes

**SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN (SABC)  
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

## **SOMMAIRE**

	Pages
<u>RAPPORT GENERAL</u>	3 - 8
 <u>ETATS FINANCIERS</u>	
- BILAN ACTIF	10
- BILAN PASSIF	11
- COMPTE DE RESULTAT CHARGES/PRODUITS	12
- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	13
- NOTES ANNEXES	14 – 56
 <u>RAPPORT SPECIAL SUR L'ARTICLE 438</u>	 58 -64
 <u>RAPPORT SPECIAL SUR L'ARTICLE 432</u>	 66
 <u>RAPPORT SUR LA TENUE CONFORME DU REGISTRE DE TITRES NOMINATIF</u>	  68 - 69

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux actionnaires de la  
**Société Anonyme des Brasseries du Cameroun**  
« SABC »  
Douala

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir une situation nette de FCFA 157 632 270 441, y compris le résultat net de l'exercice de FCFA 25 674 473 642 ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des Notes annexes dont les dispositions principales sont fixées dans le Système comptable OHADA révisé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'information financière.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que publiées par la 'International Auditing and Assurance Standards Board' (l'«IAASB») conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 et portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique de l'OHADA et celui qui encadre le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations données dans la note 2, relatives à la première application du système comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé.

### Points clés d'audit

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des états financiers annuels, ainsi que les réponses que nous avons apportées pour faire face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des états financiers pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

#### ➤ **Evaluation de l'indemnité de fin de carrière (IFC)**

##### **Risque identifié**

Le SYSCOHADA révisé, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, a rendu obligatoire d'une part, l'évaluation de l'indemnité de fin de carrière par la méthode actuarielle pour l'ensemble du personnel des entités cotées, et d'autre part la comptabilisation de cette indemnité. Etant donné qu'au 31 décembre 2017 l'IFC était évaluée suivant une méthode simplifiée et non pas selon la méthode actuarielle, il existait un risque que ces engagements de retraite ne soient pas correctement évalués au 31 décembre 2018. Nous avons considéré la comptabilisation du changement de méthode comme un point clé de notre audit.

La Direction a procédé à l'évaluation de l'IFC par la méthode actuarielle comme indiqué dans la note 16.B des annexes aux états financiers. L'impact du changement de méthode est la comptabilisation par la Direction d'une diminution des capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2018 de FCFA 2 696 millions tel que décrit dans les notes 14 et 16A.

##### **Notre réponse**

Nos travaux ont consisté à apprécier, avec l'appui d'un actuaire indépendant :

- La documentation, les hypothèses et l'évaluation de l'IFC ;
- Les conséquences comptables du changement de méthode ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes 14, 16A, et 16B.

#### ➤ **Comptabilisation des immobilisations corporelles selon l'approche par composants**

##### **Risque identifié**

Le SYSCOHADA révisé ayant rendu obligatoire la comptabilisation des immobilisations corporelles conformément à l'approche par composants et l'immobilisation des frais d'inspection et révisions majeures à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons identifié un risque sur l'exactitude des taux utilisés et le correct amortissement des immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2018, SABC détient FCFA 145 495 millions d'immobilisations corporelles amortissables, soit 45,91 % du total de l'actif. Dans le cadre de son activité, SABC réalise des investissements industriels significatifs afin de produire et commercialiser des boissons hygiéniques alcoolisées et non alcoolisées. Les unités de production sont amorties selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée, généralement entre 15 et 20 ans.

Comme indiquée dans la note 3C, la Direction de SABC a procédé à une revue des critères de comptabilisation des immobilisations corporelles et de leurs durées d'utilité.

### **Notre réponse**

Nos travaux ont consisté à apprécier :

- Les critères de décomposition des immobilisations corporelles, y compris la détermination des durées d'utilité et des taux d'amortissement ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans la note 3C de l'annexe aux états financiers.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels**

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de

s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

## **2. AUTRES INFORMATIONS ET VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET LES REGLEMENTS**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

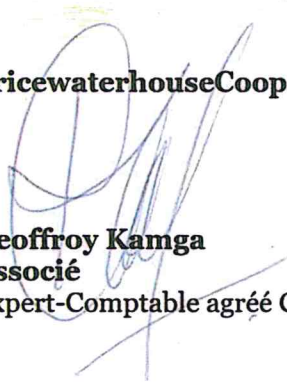
Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Douala, le 30 avril 2019

### ***Les Commissaires aux comptes***

**PricewaterhouseCoopers**

  
**Geoffroy Kamga**  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**ECA – Ernst & Young Cameroun**

  
**Abdoulaye Mouchili**  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA telles que publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board (l'«IAASB») conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 et portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos observations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



**ETATS FINANCIERS**

**BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Exercice clos le 31/12/2018

Adresse: BP 4036 Douala

Numéro d'identification M02480000316X

Durée (en mois) 12

Réf.	ACTIF	Note	31/12/2018			31/12/2017
			Brut	Amortissements / Provisions	Net	Net
<b>AD</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	3	<b>16 136 834 466</b>	<b>3 136 765 535</b>	<b>13 000 068 931</b>	<b>13 238 985 026</b>
AE	Frais de développement et de prospection					-
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		3 365 836 824	3 136 765 535	229 071 289	467 987 384
AG	Fonds commercial et droit au bail		<b>12 770 997 642</b>		<b>12 770 997 642</b>	12 770 997 642
AH	Autres immobilisations incorporelles					-
<b>AI</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	3	<b>500 742 003 581</b>	<b>348 013 135 313</b>	<b>152 728 868 268</b>	<b>159 671 870 813</b>
AJ	Terrains(1) (1)dont Placement en Net ..... / .....		7 143 359 652		7 143 359 652	7 172 339 652
AK	Bâtiments (1)dont Placement en Net ..... / .....		64 121 795 993	41 161 173 786	22 960 622 207	22 835 118 986
AL	Aménagements, agencements et installations		30 184 570 626	16 776 615 080	13 407 955 546	12 195 872 666
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		366 276 906 083	261 318 788 380	104 958 117 703	112 800 654 403
AN	Matériel de transport		32 924 601 369	28 756 558 067	4 168 043 302	4 454 300 316
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	90 769 858		90 769 858	213 584 790
<b>AQ</b>	<b>Immobilisations financières</b>	4	<b>3 625 031 765</b>	<b>348 383 940</b>	<b>3 276 647 825</b>	<b>3 249 147 828</b>
AR	Titres de participation		3 050 478 998	114 400 000	2 936 078 998	2 926 079 001
AS	Autres immobilisations financières		574 552 767	233 983 940	340 568 827	323 068 827
<b>AZ</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>520 503 869 812</b>	<b>351 498 284 788</b>	<b>169 005 585 024</b>	<b>176 160 003 667</b>
<b>BA</b>	<b>Actif circulant H.A.O.</b>	5	<b>2 793 160 600</b>		<b>2 793 160 600</b>	<b>4 077 160 600</b>
<b>BB</b>	<b>Stocks et Encours</b>	6	<b>78 727 377 016</b>	<b>7 114 609 799</b>	<b>71 612 767 217</b>	<b>73 351 399 088</b>
<b>BG</b>	<b>Créances et emplois assimilés</b>		<b>42 012 365 958</b>	<b>6 167 795 435</b>	<b>35 844 570 523</b>	<b>44 984 295 755</b>
BH	Fournisseurs, avances versées	17	6 950 020 876	1 002 433 525	5 947 587 351	9 001 518 958
BI	Clients	7	9 655 677 663	2 284 765 674	7 370 911 989	11 328 141 429
BJ	Autres créances	8	25 406 667 419	2 880 596 236	22 526 071 183	24 654 635 368
<b>BK</b>	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>123 532 903 574</b>	<b>13 282 405 234</b>	<b>110 250 498 340</b>	<b>122 412 855 443</b>
BQ	Titres de placement	9				-
BR	Valeurs à encaisser	10	70 366 830		70 366 830	239 696 367
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	37 653 323 437	102 020 941	37 551 302 496	16 581 907 444
<b>BT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE ACTIF (III)</b>		<b>37 723 690 267</b>	<b>102 020 941</b>	<b>37 621 669 326</b>	<b>16 821 603 811</b>
BU	Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de	12				-
<b>BZ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>681 760 463 653</b>	<b>364 882 710 963</b>	<b>316 877 752 690</b>	<b>315 394 462 921</b>

**BILAN – PASSIF**

Désignation de l'entreprise :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Adresse: BP

4036 Douala

Numéro d'Identification

M02480000316X

Durée (en mois)

12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Note	31/12/2018	31/12/2017
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
<b>CA</b>	<b>Capital</b>	13	<b>57 363 630 000</b>	<b>57 363 630 000</b>
CB	Apporteurs capital non appelé	13		
CD	Primes liées au capital social	14	4 927 198 342	4 927 198 342
CE	Écarts de réévaluation	3e	1 560 000	1 560 000
CF	Réserves indisponibles	14	10 098 489 949	7 904 673 757
CG	Réserves libres	14	43 614 113 222	43 614 113 222
CH	Report à nouveau + ou –	14	15 952 805 286	9 230 003 568
<b>CJ</b>	<b>Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte –)</b>		<b>25 674 473 642</b>	<b>21 938 161 920</b>
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15		
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>157 632 270 441</b>	<b>144 979 340 809</b>
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	27 726 340 745	31 283 324 970
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16	23 410 700 104	22 175 171 078
<b>DD</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMI</b>		<b>51 137 040 849</b>	<b>53 458 496 048</b>
<b>DF</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>		<b>208 769 311 290</b>	<b>198 437 836 857</b>
DH	Dettes circulantes H.A.O.et ressources assimilées	5	1 415 478	
DI	Clients, avances reçues	7	13 663 098 460	16 658 983 348
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	40 349 278 048	44 331 088 812
DK	Dettes fiscales et sociales	18	30 363 779 660	30 476 810 698
DM	Autres dettes	19	15 114 410 889	18 528 188 612
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>		<b>99 491 982 535</b>	<b>109 995 071 470</b>
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	8 616 458 865	6 961 554 594
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>		<b>8 616 458 865</b>	<b>6 961 554 594</b>
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)	12		
<b>DZ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>316 877 752 690</b>	<b>315 394 462 921</b>

Désignation de l'entreprise : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Adresse : B.P. 4036 Douala  
 Numéro d'identification M02480000316X

Exercice clos le 31/12/2018  
 Durée (en mois) 12

COMPTE DE RESULTAT				
Réf.	Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	1		
TA	Ventes de marchandises <b>A +</b>	21	10 594 921 767	7 781 094 303
RA	Achats de marchandises -	22	-10 921 576 430	-7 528 706 198
RB	Variation de stocks de marchandises (- ou +)	6	187 428 714	-51 983 195
XA	<b>MARGE COMMERCIALE (SOMME TA à RB)</b>		<b>-139 225 949</b>	<b>200 404 910</b>
TB	Vente de produits fabriqués <b>B +</b>	21	315 895 985 092	321 871 259 601
TC	Travaux, services vendus <b>C +</b>	21		
TD	Produits accessoires <b>D +</b>	21	19 192 353 588	5 371 211 105
XB	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)</b>		<b>345 683 260 447</b>	<b>335 023 565 009</b>
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	6	-742 760 178	1 687 758 396
TF	Production immobilisée	21		
TG	Subventions d'exploitation	21		
TH	Autres produits +	21	2 248 342 283	16 042 973 053
TI	Transfert de charges d'exploitation +	12	8 006 275 111	5 936 198 862
RC	Achats de matières premières et fournitures liées -	22	-65 353 389 994	-70 896 211 974
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées (- ou +)	6	-1 052 029 769	-3 485 433 231
RE	Autres achats -	22	-85 469 245 869	-81 968 282 789
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements (- ou +)	6	-4 436 622 315	-5 029 232 032
RG	Transports -	23	-24 595 377 809	-29 107 761 152
RH	Services extérieurs -	24	-43 641 177 153	-41 790 231 373
RI	Impôts et taxes -	25	-9 877 901 574	-10 064 427 033
RJ	Autres charges -	26	-3 157 278 964	-5 388 399 687
XC	<b>VALEUR AJOUTÉE (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)</b>		<b>106 877 946 500</b>	<b>103 379 826 656</b>
RK	Charges de personnel(1) -	27	-39 885 650 596	-40 344 503 294
XD	<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)</b>	<b>28</b>	<b>66 992 295 904</b>	<b>63 035 323 362</b>
TJ	Reprise d'amortissements, provisions et dépréciations +	28	8 725 301 056	9 430 621 337
RL	Dotations aux amortissements et aux provisions -	C&2	-35 549 801 208	-35 511 764 265
XE	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)</b>		<b>40 167 795 752</b>	<b>36 954 180 434</b>
TK	Revenus financiers et assimilés +	29	879 630 207	1 539 527 535
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières +	28		485 000 000
TM	Transferts de charges financières +	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées -	29	-1 844 028 781	-6 654 634 986
RN	Dotations aux provisions et dépréciations financières -	C&2	-55 535 060	
XF	<b>RÉSULTAT FINANCIER (somme TK à RN)</b>		<b>-1 019 933 634</b>	<b>-4 630 107 451</b>
XG	<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (XE+XF)</b>		<b>39 147 862 118</b>	<b>32 324 072 983</b>
TN	Produit des cessions d'immobilisations +	3D	144 707 693	4 589 331 390
TO	Autres produits HAO +	30		
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations -	3D	-425 953 710	-1 242 444 390
RP	Autres Charges H.A.O. -	30		-4 936 151 655
XH	<b>RÉSULTAT HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (somme TN à RP)</b>		<b>-281 246 017</b>	<b>-1 589 264 655</b>
RQ	Participation des travailleurs -	30		
RS	Impôts sur le résultat -		-13 192 142 459	-8 796 646 408
XI	<b>RÉSULTAT NET (XG + XH + RQ + RS)</b>		<b>25 674 473 642</b>	<b>21 938 161 920</b>
	(Résultat net voir UZ)	39		

Désignation de l'entreprise :  
Numéro d'identification

**SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN**

M02480000316X

Exercice clos le 31-déc-2018

Durée (en mois) : 12

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>				
REF	LIBELLES	Note	EXERCICE N 31 DEC 2018	EXERCICE N - 1 31 DEC 2017
<b>ZA</b>	<b>Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)</b>	<b>A</b>	9 860 049 217	- 27 832 563 506
	<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
<b>FA</b>	<b>Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)</b>		52 835 754 871	44 187 417 848
FB	- Actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		1 738 631 871	- 7 473 691 090
FD	- Variation des créances		10 624 879 272	1 213 826 610
FE	+ Variation du passif circulant (1)		- 7 137 576 665	- 14 697 924 651
	<b>Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) : .....</b>		5 225 934 478	- 20 957 789 131
<b>ZB</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)</b>	<b>B</b>	<b>58 061 689 349</b>	<b>23 229 628 717</b>
	<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		- 104 111 110	- 251 091 663
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		- 22 356 452 689	- 41 691 427 490
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		- 27 500 000	- 238 956 149
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		144 707 693	4 204 331 390
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		-	13 706 957 128
<b>ZC</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)</b>	<b>C</b>	<b>- 22 343 356 106</b>	<b>- 24 270 186 784</b>
	<b>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</b>			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés		- 13 021 544 010	- 3 441 817 800
<b>ZD</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)</b>	<b>D</b>	<b>- 13 021 544 010</b>	<b>- 3 441 817 800</b>
	<b>Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</b>			
FO	+ Emprunts			32 415 747 971
FP	+ Autres dettes financières			10 928 506 727
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		- 3 551 627 989	- 1 169 266 108
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	<b>E</b>	- 3 551 627 989	42 174 988 590
<b>ZF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)</b>	<b>F</b>	<b>- 16 573 171 999</b>	<b>38 733 170 790</b>
<b>ZG</b>	<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)</b>	<b>G</b>	<b>19 145 161 244</b>	<b>37 692 612 723</b>
<b>ZH</b>	<b>Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)</b>	<b>H</b>	<b>29 005 210 461</b>	<b>9 860 049 217</b>
	<b>Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N =</b>		<b>29 005 210 461</b>	<b>9 860 049 217</b>

[1] à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

## Fiche récapitulative des notes annexes présentées

Désignation entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN Exercice clos le 31/12/2018  
 Numéro d'identification : M02480000316X Durée (en mois) 12

NOTES	INTITULES	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		X
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	X	
NOTE 3A	IMMOBILISATION BRUTE	X	
NOTE 3B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION		X
NOTE 3C	IMMOBILISATIONS : AMORTISSEMENTS	X	
NOTE 3D	IMMOBILISATIONS : PLUS-VALUES ET MOINS VALUE DE CESSION	X	
NOTE 3E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE	X	
NOTE 4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	X	
NOTE 5	ACTIF CIRCULANT HAO	X	
NOTE 6	STOCKS ET ENCOURS	X	
NOTE 7	CLIENTS PRODUITS A RECEVOIR	X	
NOTE 8	AUTRES CREANCES	X	
NOTE 8A	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES		X
NOTE 9	TITRES DE PLACEMENT		X
NOTE 10	VALEURS A ENCAISSER	X	
NOTE 11	DISPONIBILITES	X	
NOTE 12	ECARTS DE CONVERSION		X
NOTE 13	CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS	X	
NOTE 14	PRIMES ET RESERVES	X	
NOTE 15A	SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES		X
NOTE 15B	AUTRES FONDS PROPRES		X
NOTE 16A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	X	
NOTE 16B	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)	X	
NOTE 16B bis	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)		X
NOTE 16C	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS		X
NOTE 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	X	
NOTE 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	X	
NOTE 19	AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME	X	
NOTE 20	BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE	X	
NOTE 21	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	X	
NOTE 22	ACHATS	X	
NOTE 23	TRANSPORTS	X	
NOTE 24	SERVICES EXTERIEURS	X	
NOTE 25	IMPOTS ET TAXES	X	
NOTE 26	AUTRES CHARGES	X	
NOTE 27A	CHARGES DE PERSONNEL	X	
NOTE 27B	EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	X	
NOTE 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	X	
NOTE 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	X	
NOTE 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	X	
NOTE 31	REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES	X	
NOTE 32	PRODUCTION DE L'EXERCICE	X	
NOTE 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION	X	
NOTE 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	X	
NOTE 35	LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR	X	
NOTE 36	TABLES DES CODES	X	

N/A non applicable.

Dénomination	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
		Sigle usuel :	SABC
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018
		Durée (en mois) :	12

## Note 2

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

#### A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA

Les états financiers de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) au titre de l'exercice clos au 31/12/2018, ont été établis conformément aux principes, méthodes et règles comptables admis par le Système Comptable OHADA révisé (SYSCOHADA) tel que prévu par l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF)

#### B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF), les changements de méthode qui ont impacté la SABC au regard de son activité au cours de l'année 2018 sont les suivants :

##### i. L'approche par composants

L'entrée en vigueur du référentiel comptable SYSCOHADA Révisé a introduit cette innovation majeure concernant la comptabilisation des immobilisations, et dont les dispositions sont proches de la norme comptable internationale IAS 16 portant sur la comptabilisation des immobilisations corporelles. Lorsqu'un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durés d'utilisations différentes, ou procurent des avantages économiques à l'entité selon un rythme différent, chaque élément peut être comptabilisé séparément dans un sous compte de l'immobilisation principale et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments devrait être retenu. Les immobilisations susceptibles d'être décomposées sont les immobilisations dont la valeur est significative et qui contiennent des éléments ayant une durée d'utilité propre. Deux options ont été prévues par le législateur dans le cadre de la transition au nouveau référentiel en ce qui concerne les biens acquis avant l'entrée en vigueur de ce dernier :

- Soit maintenir les immobilisations en l'état,
- Soit procéder à un retraitement des immobilisations existantes par la méthode de la réallocation des valeurs nettes comptables.

L'entité SABC a opté pour le maintien en l'état des immobilisations acquises avant l'entrée en vigueur du nouveau référentiel. L'approche par composant a de fait été appliqué sur les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2018.

##### ii. Frais d'inspections et/ou de révisions majeures

Cette innovation s'inspire également de la norme comptable internationale IAS 16 portant sur les immobilisations corporelles. Cette innovation stipule que, lorsqu'un actif fait l'objet de révisions effectuées à des fréquences régulières, le coût des différentes révisions devrait faire l'objet d'une comptabilisation à l'actif dans un sous compte de l'immobilisation principale intitulé « Révisions majeures ».

Le composant « révision majeure » doit faire l'objet d'une comptabilisation dès l'entrée dans le patrimoine de l'entité du bien sujet à révision. Ce composant est alors amorti sur la durée séparant deux révisions tandis que la structure fait l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restant à courir.

Aucune révision majeure au sens du présent référentiel n'a été faite par SABC. Par ailleurs, les grosses réparations et gros entretiens ne sont pas provisionnés.

##### iii. Coût de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site

Cette innovation, à l'instar des deux précédentes, est une conséquence de l'adoption par le SYSCOHADA de la norme IAS 16 qui stipule que le coût de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état d'un site fait partie du coût d'acquisition d'une immobilisation dès lors que l'entité a une obligation actuelle à laquelle elle ne peut se soustraire, indépendamment de ses actions futures, qu'une sortie de ressources y relative est probable et que le coût de la restauration peut être mesuré de façon fiable.

L'application de ces normes conduirait l'entité à constater au passif du bilan dès l'acquisition du bien concerné, une provision correspondant à la valeur actuelle de la dépense avec pour contrepartie la constatation d'une immobilisation corporelle IAS36/IAS39. Ce coût de démantèlement fait l'objet d'un amortissement sur la durée de vie de l'actif concerné.

**iv. Frais accessoires d'acquisition des immobilisations**

Le coût réel d'acquisition d'une immobilisation est désormais formé (Article 37 de l'acte uniforme portant sur le droit comptable et l'information financière) entre autres :

- Du prix d'achat définitif net des remises et rabais commerciaux ;
- Des charges accessoires attachées à l'opération d'achat ;
- Des frais d'acquisition notamment les droit d'enregistrement, les honoraires, les commissions, les frais d'acte, après déduction des taxes récupérables.

L'entité SABC a régulièrement imputé les frais accessoires d'acquisition des immobilisations au coût de ce dernier. Le compte « 2022 : Charges à répartir sur plusieurs exercices – Frais d'acquisition d'immobilisations » a été supprimé en conséquence.

**v. Frais accessoires sur achats**

Le coût d'achat d'une marchandise, d'une matière première ou d'un service, après entrée en vigueur du SYSCOHADA, est constitué du prix d'achat (net de remises, rabais, ristournes), de taxes récupérables et des frais accessoires rattachables directement à l'opération.

L'entité SABC a rattaché les frais accessoires d'achat dans les comptes principaux d'achats concernés. Des sous comptes lié au compte principal ont été créé à cet effet.

**vi. Indemnités de départ à la retraite.**

Le SYSCOHADA révisé s'est inspiré de la norme IAS 19 et rend désormais obligatoire la comptabilisation des indemnités de fin de carrière. L'entité dispose de deux (02) options :

- Les entités faisant appel public à l'épargne ont l'obligation d'évaluer les engagements à la retraite selon la méthode actuarielle ;
- Les autres entités peuvent opter pour l'application soit de la méthode actuarielle, soit d'une autre méthode simplifiée.

L'évaluation au 31/12/2018 de l'indemnité de fin de carrière de L'entité SABC a été effectué par l'actuaire ALLIANZ. L'entité SABC a pris en charge la provision de l'année 2018 et imputé le report à nouveau pour la partie de l'évaluation antérieure à 2018 ; Les charges patronales y relatives du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) et du fonds national de l'emplois (FNE) ont subi le même traitement.

**i. Provision pour renouvellement du matériel.**

Suivant les dispositions du nouveau référentiel SYSCOHADA révisé, les conditions de définition d'un passif sont les suivantes :

- Le coût peut être estimé de manière fiable ;
- Engagement résultant d'un évènement passé ;
- Nécessité de procéder à une sortie de ressource pour éteindre l'obligation ;

La provision pour renouvellement du matériel ne répondant plus à la définition d'un passif a été reclassé dans un compte 475 (dispositions transitoire) pour une valeur au 1er janvier 2018 de Fcfa 16 894 millions. L'entité SABC a pris l'option de la reprendre de façon linéaire sur une période de 5 ans. C'est ainsi qu'une valeur de 3 379 millions a été reprise au courant de l'année 2018.

**i. Dépréciation/ Impairment des immobilisations.**

Selon l'article 46 de l'acte uniforme, la dépréciation permet de constater la perte de valeur de l'actif.

A la clôture de chaque exercice, une entité doit apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur actuelle de l'actif concerné et la comparer à la valeur nette comptable.

L'actif doit être déprécier lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle. Cette valeur actuelle est soit la valeur de marché ou une estimation faite en fonction de l'obsolescence, de la dégradation physique subie par le bien, ou des changements importants survenus dans son mode d'utilisation.

En 2018, une dépréciation de F CFA 231 millions a été constatée sur la presse préformes SIAC Index 90 en arrêt depuis le 19 avril 2018 et dont l'utilisation future est incertaine.

**C - DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES**

Depuis, le 1er janvier 2018, le nouvel acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, encore appelé SYSCOHADA révisé, est devenu effectif. Les retraitements, au 1er janvier 2018, des soldes du bilan au 31 décembre 2017 conformément au SYSCOHADA révisé, ont eu un impact de FCFA 2 696 millions sur les indemnités de fin de carrière en diminution du report à nouveau (voir notes 14 et 16A)

**D - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT, AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE**

Les bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie sont présentés sur deux colonnes. La première correspond aux données de l'exercice 2018 et la seconde à celles de l'exercice 2017. Les informations de 2017 ont été établies suivant la nouvelle méthode (pro forma) afin d'assurer la comparabilité avec 2018.



Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Adresse :	BP	4036 Douala	SABC
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le : 31/12/2018	Durée (en mois) : 12

## NOTE 3A

## IMMOBILISATION BRUTE

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D = A + B - C
	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais de développement et de prospection	-						-
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	3 261 826 789	104 111 110			101 075		3 365 836 824
Fonds commercial et droits au bail	12 770 997 642						12 770 997 642
Autres immobilisations incorporelles	-						-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains hors immeuble de placement	7 172 339 652				28 980 000		7 143 359 652
Terrains - immeuble de placement	-						-
Bâtiments hors immeuble de placement	62 495 726 945	2 283 607 820			657 538 772		64 121 795 993
Bâtiments - immeuble de placement	-						-
Aménagements, agencements et installations	26 863 491 290	3 390 166 729			69 087 393		30 184 570 626
Matériel, mobilier et actifs biologiques	360 565 870 425	15 453 093 713			9 742 058 055		366 276 906 083
Matériel de transport	33 281 818 546	1 490 904 078			1 848 121 255		32 924 601 369
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS</b>							
Immobilisations incorporelles	-	-					-
Immobilisations corporelles	213 584 790				122 814 932		90 769 858
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Titres de participation	3 040 478 998	10 000 000					3 050 478 998
Autres immobilisations financières	557 052 767	17 500 000					574 552 767
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>510 223 187 844</b>	<b>22 749 383 450</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 468 701 482</b>	<b>-</b>	<b>520 503 869 812</b>

**Principes comptables**

## Immobilisations incorporelles

- Logiciels informatiques

Il s'agit des droits de licence acquis pour l'utilisation des nouveaux logiciels de gestion intégré « M3 » et « Optimaint ».

- Fonds de commerce

Il s'agit du fonds de commerce évalué lors de la fusion absorption d'International Brasseries en 1993.

- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition majoré des frais d'approche. Le coût comprend le cas échéant, l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation, et la remise en état du site sur lequel elle est située

A compter du 01er janvier 2018, les immobilisations corporelles sont comptabilisées par composant dès leur acquisition ou leur remplacement dès lors qu'elles remplissent les 4 conditions suivantes :

\*Les éléments d'actif sont dissociables

\*Les éléments d'actif ont une utilisation différente

\*La durée d'utilité de chaque élément est différente

\*Le coût de chaque élément peut être évalué de façon fiable et doit être significatif par rapport au coût total de l'immobilisation

Les principaux investissements de l'exercice 2018 sont l'acquisition d'une nouvelle Ligne PET pour une valeur de F CFA 1 211 millions, la transformation de la Ligne BG en ligne Mixte (Pasto+TB) pour une valeur de F CFA 947 millions, la construction du Centre Commercial Yaounde 1 pour une valeur de F CFA 722 Millions, la mise à niveau des installations CO2 TPI pour une valeur de F CFA 702 millions, le déplacement de la Soutireuse Ex Garoua sur la Ligne 5 yaounde pour une valeur de F CFA 587 Millions, le déplacement de Groupes électrogènes et l'acquisition d'un nouveau groupe (GE 2000 KVVVA) pour une valeur de F CFA 539 Millions.

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Adresse :

Sigle usuel :

SABC

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

4036 Douala

31/12/2018

12

**NOTE 3C**  
**IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A + B - C
	AMORTISSEMENTS CUMULES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Frais de développement et de prospection	-			-
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	2 793 839 405	342 987 010	60 880	3 136 765 535
Fonds commercial et droits au bail	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
<b>SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 793 839 405</b>	<b>342 987 010</b>	<b>60 880</b>	<b>3 136 765 535</b>
Terrains hors immeuble de placement	-			-
Terrains - immeuble de placement				-
Bâtiments hors immeuble de placement	39 660 607 959	2 120 413 296	619 847 469	41 161 173 786
Bâtiments - immeuble de placement				-
Aménagements, agencements et installations	14 667 618 624	2 132 748 153	23 751 697	16 776 615 080
Matériel, mobilier et actifs biologiques	247 765 088 271	22 755 263 505	9 432 805 443	261 087 546 333
Matériel de transport	28 827 518 230	1 772 507 188	1 843 467 351	28 756 558 067
<b>SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>330 920 833 084</b>	<b>28 780 932 142</b>	<b>11 919 871 960</b>	<b>347 781 893 266</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>333 714 672 489</b>	<b>29 123 919 152</b>	<b>11 919 932 840</b>	<b>350 918 658 801</b>

Total des Dotations de l'exercice

29 123 919 152

Les immobilisations acquises avant le 1er janvier 2018 sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire dans les limites des taux admis par le Code Général des Impôts.

Le taux d'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2018 est déterminé selon l'usage correspondant aux conditions d'utilisation prévisible de façon à amortir chaque catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation prévue. Cependant, la détermination des durées d'utilité de l'ensemble des immobilisations se poursuit.

Famille Immobilisation	Durée d'utilité en années	Taux d'amortissement	Famille Immobilisation	Durée d'utilité en années	Taux d'amortissement
Aménagement de batime	10	10%	Laveuse	10	10%
Aménagement de Voie	10	10%	Levurier	10	10%
Armoire électriques	10	10%	Liquefacteur	3	33%
Assainissement	10	10%	logiciels	3	33%
Atomisation	10	10%	Machine outils	5	20%
Bac	10	10%	Matériel d'animation	5	20%
Bache	10	10%	Matériel de laboratoire	5	20%
Balance	3	33%	Matériel de publicité	2	50%
Banderoleuse	10	10%	Matériel de stockage	10	10%
Basculeur	10	10%	Matériel d'hygiène	10	10%
Batiment	20	5%	Matériel électrique	10	10%
Boucheuse	3	33%	Matériel informatique	4	25%
Cablage	4	25%	Matériel sécurité	5	20%
Climatiseur split	10	10%	Matériel roulant	5	20%
Compresseur	10	10%	Matériel roulant lourd	3	33%
Comptage	10	10%	Melangeur	10	10%
Container	5	20%	Mobilier de bureau	10	10%
Cuiseur	10	10%	Moules	10	10%
Cuverie	10	10%	Moulin	10	10%
Décantateur	3	33%	Outilage industriel	3	33%
Degazeur	3	33%	Ozoneur	10	10%
Desaérateur	3	33%	Paletiseur / dépaletiseur	10	10%
Echangeur	10	10%	Pasteurisateur	10	10%
Elevateur	3	33%	Polisseuse	10	10%
emballages immobilisés	5	20%	Pompe	10	10%
Encaisseuse / Décaisseuse	10	10%	Propagateur	10	10%
Epierreur	10	10%	Purificateur	10	10%
Etiqueteuse	10	10%	Refroidisseur	10	10%
fardeleuse	10	10%	Sécheur	10	10%
Filtre	10	10%	Séparateur	3	33%
Forage	10	10%	Silo	10	10%
Générateur glace	10	10%	Souffleuse	10	10%
Générateur vapeur	3	33%	Soutireuse	10	10%
Groupe electrogène	10	10%	Station CIP	10	10%
Groupe froid	10	10%	Station lubrification	10	10%
Imprimante	10	10%	Transformateur	10	10%
Inspectrice	10	10%	Transporteur	10	10%
Installation et raccordeme	4	25%	Tremie	10	10%
Insatallation sécurité	10	10%	Vaporisateur	3	33%
lanterne	10	10%			

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

## NOTE 3D

## IMMOBILISATION : PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSIONS

	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS PRATIQUES	VALEUR COMPTABLE NETTE C = A - B	PRIX DE CESSION D	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE E = D - C
	A	B	C = A - B	D	E = D - C
Frais de développement et de prospection					
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	101 075	60 880	40 195	-	40 195
Fonds commercial et droits au bail			-		-
Autres immobilisations incorporelles					
<b>SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>101 075</b>	<b>60 880</b>	<b>40 195</b>	<b>-</b>	<b>40 195</b>
Terrains	28 980 000		28 980 000	28 980 000	-
Bâtiments	657 538 772	619 847 469	37 691 303	28 407 187	9 284 116
Aménagements, agencements et installations	69 087 393	23 751 697	45 335 696	352 898	44 982 798
Matériel, mobilier et actifs biologiques	9 742 058 055	9 432 805 443	309 252 612	13 483 554	295 769 058
Matériel de transport	1 848 121 255	1 843 467 351	4 653 904	73 484 054	68 830 150
<b>SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 345 785 475</b>	<b>11 919 871 960</b>	<b>425 913 515</b>	<b>144 707 693</b>	<b>281 205 822</b>
Titres de participation			-		-
Autres immobilisations financières			-		-
<b>SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS FINANCIERE</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 345 886 550</b>	<b>11 919 932 840</b>	<b>425 953 710</b>	<b>144 707 693</b>	<b>281 246 017</b>

Les sorties d'immobilisations 2018 sont principalement les mises au rebut des chaînes 4 de Garoua et de Yaoundé, et du bâtiment administratif de Bafoussam

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le : 31/12/2018	Durée (en mois) : 12

## NOTE 3E

## INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE

Nature et date des réévaluations :		
Eléments réévalués par poste du bilan	Montants coûts historiques	Amortissements supplémentaires
Terrains	3 050 742 474	
Bâtiments	48 941 403 123	13 324 680 203
Matériel	177 581 591 515	8 041 299 914
Matériel de transport	31 757 209 367	326 141 201
<b>Total</b>	<b>261 330 946 479</b>	<b>21 692 121 318</b>
<b>Méthode de réévaluation utilisée :</b>		
La réévaluation légale des immobilisations de 2011 s'est effectuée suivant la méthode indiciaire prévue par l'acte uniforme OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.		
<b>Traitement fiscal de l'écart de réévaluation et des amortissements supplémentaires :</b>		
L'écart de réévaluation résultant de la différence entre la valeur réévaluée et la valeur nette comptable des actifs avant réévaluation est passible d'un prélèvement libératoire de 5% (libératoire de tout autre impôt, droit, taxe et redevance). SABC, en réinvestissant la totalité de l'écart de réévaluation par acquisition d'immobilisations nouvelles a été dispensée du paiement du prélèvement libératoire de 5% sus évoqué. Les amortissements supplémentaires résultant de la réévaluation sont admis du point de vue fiscal dans les charges déductibles.		
<b>Montant de l'écart incorporé au capital :</b>	<b>46 282 550 128</b>	

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN					
Sigle usuel :	SABC					
Adresse :	BP	4036 Douala				
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) :	12	

## NOTE 4

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans	Créances à plus de deux ans
Titres de participation	3 050 478 998	3 040 478 998	0%			
Prêts et créances	-	-				
Prêts au personnel	-	-				
Créances sur l'Etat	-	-				
Titres immobilisés	-	-				
Dépôts et cautionnements	493 133 834	475 633 834	4%			
Intérêts courus	-	-				
Immobilisations financières diverses	81 418 933	81 418 933				
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 625 031 765</b>	<b>3 597 531 765</b>	<b>1%</b>			
Dépréciations titres de participation	114 400 000	114 399 997	0%			
Dépréciations autres immobilisations	233 983 940	233 983 940				
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>3 276 647 825</b>	<b>3 249 147 828</b>	<b>1%</b>			

## Liste des filiales et participations :

Dénomination sociale	Localisation (ville / pays)	Valeur d'acquisition	% Détenu	Montant des capitaux propres filiale	Resultat dernier exercice filiale
STE DES BRASSERIES DU CONGO		74 900 000			
STE NOUVELLE DU MARCHÉ MADAGASCAR		1 000 000			
FINADEI		781 160 000			
STE HOTELIERE DES RESIDENCES MONT FEBE		500 000			
SOCAVER		1 499 585 386			
STE D'APPLICATIONS TECH AU CAMEROUN		75 233 612			
STE HOTELIERE DU NORD CAMEROUN		2 250 000			
SAT PLASTIQUE		28 750 000			
STE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN		570 100 000			
STRATEGIE DE COMMUNICAT <sup>o</sup> ET PROMO		7 000 000			
SOCIÉTÉ MÉTROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT DE DOUALA		10 000 000			
<b>Total</b>		<b>3 050 478 998</b>			

## Principes comptables:

Les titres détenus par SABC sont constitués essentiellement de participations dans les Sociétés dont la gestion appartient au Groupe.

Les titres sont enregistrés à leur valeur d'acquisition, en Francs CFA.

SABC a acquis des titres de la société métropolitaine de la ville de Douala pour une valeur de 10 millions en 2018.

Les dépôts constitués au cours de l'année concernent l'électricité pour FCFA 7 millions et une caution de garantie auprès de Air France pour F CFA 10 millions.

Les titres de participation des sociétés "Brasseries du congo", "Société hôtelière des résidences Mont Febe", "Société nouvelle du marché Madagascar", "Société hôtelière du nord Cameroun", "SAT Plastique" et "Stratégie de communication et promo" sont provisionnés à 100%.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 5

## ACTIF CIRCULANT HAO

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Créances sur cessions d'immobilisations	2 793 160 600	4 077 160 600	-31%
Autres créances hors activités ordinaires	-	-	
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 793 160 600</b>	<b>4 077 160 600</b>	<b>-31%</b>
Dépréciations des créances HAO	-	-	
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>2 793 160 600</b>	<b>4 077 160 600</b>	<b>-31%</b>

Commentaires :

La créance sur cession de F CFA 2,7 milliards est relative à la vente d'un terrain situé à Ndogsimbi Douala d'une superficie de 21 919 m<sup>2</sup>.

## DETTES CIRCULANTES HAO

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Fournisseurs d'investissements			
Fournisseurs d'investissements effets à payer			
Versements restant à effectuer sur titres de			
Autres dettes hors activités ordinaires	1 415 478		
<b>TOTAL</b>	<b>1 415 478</b>		

Commentaires :

Les dettes circulantes HAO correspondent notamment aux paiements effectués par des tiers pour du matériel informatique amorti destiné à être cédé.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018
		Durée (en mois) :	12

## NOTE 6

STOCKS ET ENCOURS <sup>(1)</sup>

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Marchandises	1 243 579 901	702 442 702	77%
Matières premières et fournitures liées	14 016 573 505	16 836 567 242	-17%
Autres approvisionnements	45 499 715 059	43 838 272 929	4%
Produits en cours	3 789 333 141	3 927 626 687	-4%
Services en cours	-	-	
Produits finis	4 577 102 167	5 186 165 285	-12%
Produits intermédiaires	13 457 821	8 861 335	52%
Stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt	9 587 615 422	9 679 613 517	-1%
<b>TOTAL BRUT STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>78 727 377 016</b>	<b>80 179 549 697</b>	<b>-2%</b>
Dépréciations des stocks	7 114 609 799	6 828 150 609	4%
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>71 612 767 217</b>	<b>73 351 399 088</b>	<b>-2%</b>

(1) Les stocks H.A.O. ne seront inscrits dans l'actif circulant H.A.O. que lorsque leur montant total sera significatif (supérieur à 5% du total de l'actif circulant).

**Principes comptables:**

Les matières premières, consommables, carburants et lubrifiants sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré majoré des frais accessoires (transport, douane, assurance, contrôle SGS, frais des transitaires).

Les matières premières et consommables en stock font l'objet d'une provision statistique calculée en fonction du taux de couverture des consommations selon le barème suivant :

- \* couverture de MPC comprise entre 12 et 24 mois : provision de 25%
- \* couverture de MPC comprise entre 24 et 36 mois : provision de 50%
- \* couverture de MPC comprise entre 36 et 48 mois : provision de 75%
- \* couverture de MPC comprise entre 48 et 60 mois : provision de 90%
- \* couverture de MPC supérieure à 60 mois : provision de 100%.

En accord avec la direction générale, le taux de la provision statistique est revu en fonction de futures obsolescences connues et des mises en production récentes ou futures. Les références obsolètes sont provisionnées à 100%.

Les pièces de rechange sont valorisées également au coût d'achat moyen pondéré. Toutefois, les pièces dites de sécurité (pièces qui sont achetées en même temps que le matériel, ou pièces dont le prix unitaire est au moins égal à 500 000 FCFA et d'une durée d'utilité supérieure à un an) sont immobilisées avec la machine à laquelle elles se rapportent.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté de chaque article.

Depuis le 31 décembre 2012, le provisionnement des pièces de rechange suit une règle édictée par le Groupe. Cette règle se veut plus en adéquation avec notre gestion des pièces, et se présente comme suit:

- \* article non mouvementé depuis moins de 2 ans : provision de 0%
- \* article non mouvementé entre 2 ans et 3 ans : provision de 20%
- \* article non mouvementé entre 3 ans et 4 ans : provision de 50%
- \* article non mouvementé entre 4 ans et 5 ans : provision de 80%
- \* article non mouvementé depuis plus de 5 ans : provision de 100%.

Les pièces de rechange dont l'obsolescence est connue sont provisionnées à 100%

La provision pour dépréciation au 31 décembre 2018 a été calculée selon la règle énoncée ci-dessus.

Les emballages, réutilisables et non identifiables (bouteilles en verre et casiers) sont valorisés au prix de vente à la clientèle (prix de consignation), sauf lorsqu'ils sont neufs et qu'ils n'ont pas été injectés au moins une fois dans le circuit de production et de distribution. Dans ce cas, ils sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les emballages déclarés non utilisables (hors normes),
- les emballages déterminés en excédent de stock,
- les emballages non encore triés mais dont une partie sera déclarée non utilisable au moment de la fabrication (bouteilles ébréchées sur parcs),
- l'écart entre le coût d'achat moyen pondéré et le prix de consignation pour les emballages neufs.

La déductibilité de la charge constituée par le différentiel de valeur entre le prix d'achat des emballages neufs et le prix de consignation est étalée sur la durée de vie dans l'entreprise des emballages concernés, soit 03 ans.

Les stocks d'articles publicitaires, des vêtements de travail et équipement de protection individuelle, de fournitures de bureau et imprimés sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Des provisions sont constituées à 100% pour couvrir les stocks non utilisables lorsqu'ils ne sont pas encore détruits.

Les stocks de produits finis et de produits en cours de fabrication sont valorisés au prix de revient déterminé à la fin de l'exercice. Ce prix de revient contient les coûts directs de production hors frais généraux qui ne sont pas liés à la production.

En principe, il n'y a pas de provision sur les produits finis. Les produits défectueux sont détruits au fur et à mesure de leur constat.

Le stock de marchandises augmenté du fait des achats de Heineken 2018 qui connaissent une progression de +46% comparé à 2017.

La diminution du stock de matières premières résulte d'une meilleure efficacité dans la gestion de nos stocks.

Nous avons également observé entre 2017 et 2018 une diminution du prix moyen d'achat de certaines matières premières principales à l'instar du malt (355 F/kg en 2018 contre 362F/kg en 2017) et du griz de maïs (359 F/kg en 2018 contre 370F/kg en 2017).

L'augmentation du stock d'autres approvisionnements concerne principalement les matières consommables pour 1 053 millions et les emballages pour 492 millions.

Les provisions sur les stocks sont essentiellement constituées pour cause d'obsolescence. Elles se répartissent comme suit en fonction de la nature des stocks provisionnés: les pièces de rechange pour 3 525 millions, les matières premières et consommables pour 1 523 millions, les emballages pour 1963 millions et les autres stocks pour 103 millions.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN			
Sigle usuel :	SABC			
Adresse :	BP	4036 Douala		
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) : 12

## NOTE 7

## CLIENTS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux	Créances à plus de deux ans
Clients (hors réserves de propriété Groupe)	8 413 763 764	11 197 102 998	-25%			
Clients effets à recevoir (hors réserves de propriété Groupe)	-	-				
Clients et effets à recevoir avec réserves de propriété	-	-				
Clients et effets à recevoir Groupe	773 884 478	1 586 157 671	-51%			
Créances sur cession d'immobilisations	-	-				
Clients effets escomptés et non échus	-	-				
Créances litigieuses ou douteuses	458 414 421	458 414 421				
Clients produits à recevoir	9 615 000	9 615 000				
<b>TOTAL BRUT CLIENTS</b>	<b>9 655 677 663</b>	<b>13 251 290 090</b>	<b>-27%</b>			
Dépréciations des comptes clients	2 284 765 674	1 923 148 661	19%			
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>7 370 911 989</b>	<b>11 328 141 429</b>	<b>-35%</b>			
Clients, avances reçues hors groupe	-	408 974 203	-100%			
Clients, avances reçues groupe	-	1 815 741	-100%			
Autres clients créditeurs	13 663 098 460	16 248 193 404	-16%			
<b>TOTAL CLIENTS CREDITEURS</b>	<b>19 432 544 443</b>	<b>16 658 983 348</b>	<b>17%</b>			

**Principes comptables**

Les créances clients sont libellées en Francs CFA, notre clientèle se trouvant exclusivement dans la zone CEMAC (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Guinée Equatoriale).

L'encaissement des créances s'effectue en espèces, par chèques, par virement et par monnaie électronique. Il n'y a pas de paiement par effets de commerce.

Les différents risques couverts par des provisions sont les suivants :

- créance devenue douteuse par cessation ou diminution d'activité ou décès du client.
- position de compte débitrice des prestataires Vendeurs / Livreurs.
- dépassement occasionnel de l'autorisation de découvert.
- risque global sur les clients Concessionnaires, Grossistes ayant un découvert et les clients à l'exportation qui n'ont pas fourni de cautions bancaires.

La réduction des créances "Clients (hors réserves de propriété Groupe)" fait suite principalement aux paiements de la société BVS SAS pour 2,7 milliards. Par ailleurs, les concessionnaires ont payé sur 2018 la valeur des stocks en dépôt concession au 31/12/17 pour 1 milliard.

La baisse de la créance client groupe résulte de l'apurement de la créance SEMC pour 800 millions au courant de l'année 2018.

L'augmentation des dépréciations clients résulte principalement des provisions constituées sur les grossistes Ex PVL pour 267 millions (20% du risque financier) et de la dotation à 100% de certains clients prestataires bières (140 millions).

Il n'y a pas eu de retrocession de prélèvement sur achat pour les PVL devenus grossistes en 2018, ce qui explique la diminution des soldes de clients créditeurs.



Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 8

## AUTRES CREANCES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux	Créances à plus de deux ans
Personnel	3 842 906 655	4 476 078 012	-14%			
Organismes sociaux	1 280 257 133	1 797 343 760	-29%			
Etats et Collectivités publiques	4 432 125 710	9 590 246 181	-54%			
Organismes internationaux	-	-				
Apporteurs, associés et groupe	10 858 077 877	5 801 507 675	87%			
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA	-	-				
Autres débiteurs divers	4 993 300 044	5 971 858 584	-16%			
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-				
Comptes de liaison charges et produits	-	-				
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-				
<b>TOTAL BRUT AUTRES CREANCES</b>	<b>25 406 667 419</b>	<b>27 637 034 212</b>	<b>-8%</b>			
Dépréciations des autres créances	2 880 596 236	2 982 398 844	-3%			
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>22 526 071 183</b>	<b>24 654 635 368</b>	<b>-9%</b>			

**Principes comptables**

Les autres créances se composent de sept grands groupes :

- les charges transférées à des Tiers autres que les Sociétés du Groupe
- les ventes occasionnelles de biens à des Tiers,
- les avaries et sinistres mis à la charge de Tiers ou des Assureurs,
- les dossiers d'accidents du travail déposés auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale,
- les avances au Personnel,
- les impôts et taxes,
- les comptes courants des sociétés du groupe.

Les provisions nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'insolvabilité. En ce qui concerne les accidents du travail, les dossiers déposés auprès de la CNPS de plus de deux ans sont provisionnés à 100%.

'La baisse des créances sur le personnel s'explique globalement par la diminution des avances sur véhicules pour 319 millions (la société ayant opté pour les locations longue durée des véhicules de fonction) des avances sur house plan de 119 millions, des avances sur salaires et congés pour 83 millions. Par ailleurs, des créances litigieuses ont été comptabilisées en perte pour 100 millions.

La variation à la baisse de la rubrique "Organismes sociaux" résulte de la compensation des créances sur compte courant Mutuelle avec les cotisations santé et retenues frais médicaux des employés pour 777 millions.

Les créances fiscales sont principalement constituées d'un crédit de TVA pour 1 113 millions, du prélèvement pour achats pour 2 075 millions, des droits d'accises pour 731 millions et des cautions versées pour 498 millions.

La rubrique "Apporteurs, associés et groupe" est essentiellement alimentée par le compte courant des filiales SOCAVER pour 5 081 millions et SEMC pour 5 712 millions.

La diminution des débiteurs divers fait suite à la levée de cantonnements sur des affaires litigieuses pour 400 millions et au remboursement par les assureurs des avaries sur matières premières pour 692 millions.

La dépréciation des autres créances concernent principalement les débiteurs divers (créances litigieuses avec des banques ou des administrations par exemple) pour 1 968 millions, les suspens bancaires pour 414 millions, les dossiers d'accidents de travail pour 160 millions et les comptes du personnel pour 304 millions.

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 10

## VALEUR A ENCAISSER

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Effets à encaisser	-	-	
Effets à l'encaissement	-	-	
Chèques à encaisser	69 866 830	239 696 367	-71%
Chèques à l'encaissement	-	-	
Cartes de crédit à encaisser	500 000	-	
Autres valeurs à encaisser	-	-	
<b>TOTAL BRUT VALEURS A ENCAISSER</b>	<b>70 366 830</b>	<b>239 696 367</b>	<b>-71%</b>
Dépréciations des valeurs à encaisser	-	-	
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>70 366 830</b>	<b>239 696 367</b>	<b>-71%</b>

## Commentaires :

Les chèques à encaisser sont principalement constitués de chèques clients reçus le 31 décembre et remis en banque courant janvier 2019.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018
		Durée (en mois) :	12

## NOTE 11

## DISPONIBILITES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Banques locales	36 761 848 559	15 440 153 377	138%
Banques autres Etats région	-	-	
Banques, dépôt à terme	-	-	
Autres Banques	33 271 154	306 142 236	-89%
Banques intérêts courus	-	-	
Chèques postaux	-	-	
Autres établissements financiers	-	-	
Etablissements financiers intérêts courus	-	-	
Instruments de trésorerie	-	-	
Caisse	857 694 024	938 632 655	-9%
Caisse électronique mobile	509 700	-	
Régies d'avances et virements accreditifs	-	-	
<b>TOTAL BRUT VALEURS A ENCAISSER</b>	<b>37 653 323 437</b>	<b>16 684 928 268</b>	<b>126%</b>
Dépréciations	102 020 941	103 020 824	-1%
<b>TOTAL NET DE DEPRECIATION</b>	<b>37 551 302 496</b>	<b>16 581 907 444</b>	<b>126%</b>

**Principes comptables**

Les avoirs en banques sont exprimés en Francs CFA sur les relevés bancaires pour les comptes ouverts dans la sous-région, et en Euros, pour les comptes ouverts en Europe.

La comptabilité est tenue en monnaie nationale.

Du fait de la pénurie des devises sur le marché, toutes les factures échues des fournisseurs étrangers n'ont pas pu être réglés en fin d'année avec pour conséquence une augmentation de la trésorerie.

NB : Banques et intérêts courus et Etablissements financiers intérêts courus figurent dans cette rubrique en négatif si le compte principal attaché est débiteur.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN			
Sigle usuel :	SABC			
Adresse :	BP	4036 Douala		
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) : 12

## NOTE 13

## CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS

Nom et prénoms	Nationalité	Nature des actions ou parts (Ordinaires ou préférences)	Nombre	Montant total	10 000
					Cessions ou remboursements en cours d'exercice
Société des BGI	Française		4 059 694	40 596 940 000	
Nominatifs France	Française		441	4 410 000	
Heineken	Hollandaise		501 977	5 019 770 000	
Porteurs liste France (dont 507 sans droits de vote)	Française		136 523	1 365 230 000	
SNI	Camerounaise		573 727	5 737 270 000	
BGI	Française		165 916	1 659 160 000	
Nationaux	Camerounaise		298 085	2 980 850 000	
<b>Apporteurs, capital non appelé</b>					
			TOTAL	<b>57 363 630 000</b>	

**Principes comptables**

Le capital social est fixé à cinquante-sept milliards trois cent soixante-trois millions six cent trente mille (57.363.630.000) FCFA ; il est divisé en cinq millions sept cent trente-six mille trois cent soixante-trois (5.736.363) actions de dix mille (10.000) FCFA chacune entièrement libérées.  
Les mouvements sur ces postes sont issus des décisions de l'Assemblée Générale.

La dernière augmentation de capital remonte à l'AGM du 11 juin 2014. Le capital avait été porté de F CFA 11 083 630 000 à F CFA 57 363 630 000 par prélèvement sur l'écart de réévaluation pour F CFA 46 279 990 127 et sur les réserves libres de F CFA 9 873.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 14

## PRIMES ET RESERVES

Libellés	Exercice	Exercice	Variation en valeur absolue
	2018	2017	
Prime d'apport	-	-	
Prime d'émission	624 543 000	624 543 000	-
Prime de fusion	4 302 655 342	4 302 655 342	-
Prime de conversion	-	-	-
Autres primes	-	-	-
<b>TOTAL PRIMES</b>	<b>4 927 198 342</b>	<b>4 927 198 342</b>	<b>-</b>
Réserves légales	10 098 489 949	7 904 673 757	2 193 816 192
Réserves statutaires	-	-	-
Réserves de plus-values nettes à long terme	-	-	-
Réserves d'attribution gratuite d'actions au	-	-	-
Autres réserves réglementées	-	-	-
<b>TOTAL RESERVES INDISPONIBLES</b>	<b>10 098 489 949</b>	<b>7 904 673 757</b>	<b>2 193 816 192</b>
Réserves libres	43 614 113 222	43 614 113 222	-
Report à nouveau	15 952 805 286	9 230 003 568	6 722 801 718

## Commentaires :

Les variations observées sur la réserve légale et le report à nouveau correspondent aux dotations prélevées sur le résultat 2017 sur décision de l'AGO du 16 mai 2018. Par ailleurs, le report à nouveau de 2017 a été diminué de 2 696 313 178 FCFA pour rattraper la provision de l'indemnité de Fin de Carrière (IFC) des années antérieures suite à l'évaluation actuarielle faite par l'actuaire ALLIANZ.

La réserve légale est constituée par prélèvement de 10% du bénéfice net. Il reste à doter un complément de F CFA 1 374 236 051 pour atteindre les 20% du capital, minimum requis par la loi.

tableau de passage comptes proforma 2017 RAN

En millions de FCFA			
Libellés	Comptes 2017	Provision IFC complémentaires sur exercices antérieurs à 2018	Comptes proforma 2017
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	11 926	- 2 696	9 230

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

## NOTE 16A

## DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Emprunts obligataires	-	-				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 694 853 874	31 246 481 863	-11%			
Avances reçues de l'Etat	-	-				
Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-				
Dépôts et cautionnements reçus	-	-				
Intérêts courus	31 486 871	36 843 107	-15%			
Avances assorties de conditions particulières	-	-				
Autres emprunts et dettes	-	-				
Dettes liées à des participations	-	-				
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales	-	-				
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>27 726 340 745</b>	<b>31 283 324 970</b>	<b>-11%</b>			
Crédit bail immobilier	-	-				
Crédit bail mobilier	-	-				
Location vente	-	-				
Intérêts courus	-	-				
Autres dettes de location acquisition	-	-				
<b>TOTAL DETTES DE LOCATION ACQUISITION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
Provisions pour litiges	3 044 758 570	2 016 961 673	51%			
Provisions pour garantie données aux clients	-	-				
Provisions pour pertes sur marchés à achèvement futur	-	-				
Provisions pour pertes de change	-	-				
Provisions pour impôts	-	-				
Provisions pour pensions et obligations assimilées	16 839 202 200	16 055 326 329	5%			
Actif du régime de retraite	-	-				
Provisions pour restructuration	-	-				
Provisions pour amendes et pénalités	-	-				
Provisions de propre assureur	-	-				
Provisions pour démantèlement et remise en état	194 167 527	-				
Provisions de droits à déduction	-	-				
Autres provisions	3 332 571 807	4 102 883 076	-19%			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>23 410 700 104</b>	<b>22 175 171 078</b>	<b>6%</b>			

Commentaires :

Tableau récapitulatif des emprunts en cours	Montant initial	Date d'octroi	Durée crédit (en mois)	Capital restant 2018	Capital restant 2017
Société générale	13 000 000 000	02/08/2017	60	12 044 138 132	13 000 000 000
ECOBANK	10 000 000 000	22/08/2017	60	9 166 666 668	10 000 000 000
BICEC	7 000 000 000	02/08/2017	60	6 484 049 074	7 000 000 000
BICEC / Emprunt Ex-SIAC	5 500 000 000	27/12/2013	60	-	1 246 481 863
Total	<b>35 500 000 000</b>			<b>27 694 853 874</b>	<b>31 246 481 863</b>

## Principes comptables

Les charges, pertes et risques couverts par des provisions sont les suivants :

- les litiges avec des Tiers :

o lorsqu'une condamnation est prononcée à l'encontre de SABC, la provision constituée est de 100% du montant accordé au Tiers par le Juge,

o lorsqu'aucun jugement n'a encore eu lieu, la provision représente 10% du montant réclamé par le Tiers.

- les indemnités de départ à la retraite : elles sont déterminées pour chaque employé sur la base des conventions d'établissement. L'entité a fait appel à un actuaire pour l'évaluation de ses engagements de retraite selon la méthode actuarielle. Les hypothèses prises en compte dans le calcul des provisions retraite sont le taux de progression des salaires, le taux de rotation des employés, le taux de mortalité et le taux d'actualisation.

- l'impôt sur le revenu des personnes physiques à retenir sur l'indemnité de départ à la retraite qui est prise en charge à 50% par L'entité.

- Les charges patronales (CFC et FNE) qui représente 2,5% de l'indemnité de départ à la retraite

- Les indemnités pour complément décès : Elles représentent les écarts de coûts d'indemnisation du personnel qui décèdera avant la fin de la carrière par rapport aux coûts de départ à la retraite qui lui aurait été versé en fin de carrière.

- les primes d'ancienneté et les primes de médailles du travail : Elles sont déterminées pour chaque employé sur la base des conventions d'établissement. Elles sont actualisées en tenant compte d'un paiement au moment de la date anniversaire de l'ancienneté ou du droit à la prime pour médaille sur la base d'un coefficient d'actualisation de 3 % par an.

- Obligation de démantèlement et de remise en état

En 2018, une provision de 194 millions a été comptabilisée pour rattraper l'obligation de démantèlement au 30 juin 2026 des trois sites loués à L'entité Magzi (Yaoundé, Douala et Ombé).

De nouvelles affaires sociales et commerciales ont justifié la comptabilisation de provisions litigieuses pour un montant de 1 288 millions correspondant à 10% des réclamations des tiers en cause. Par ailleurs des reprises ont été comptabilisées pour un montant de 260 millions sur des dossiers clôturés.

Les provisions pour pensions et obligations assimilées sont constituées de provisions pour indemnité de fin de carrière (IFC), pour prise en charge de 50% de l'IRPP sur l'IFC, pour cotisations patronales FNE et CFC sur l'IFC, pour médaille de travail, et pour ancienneté. L'évaluation des engagements de retraite selon la méthode actuarielle, a nécessité un ajustement en report à nouveau de 2 696 millions pour rattraper l'impact de ce calcul sur les exercices antérieurs.

Les autres provisions sont essentiellement constituées pour faire face aux risques fiscaux et douaniers qui représentent 3 304 millions.

Tableau de passage comptes pro forma 2017 engagements de retraite

<i>En millions de FCFA</i>				
<b>Comptes</b>	<b>Libellés</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Provision complémentaire</b>	<b>Comptes proforma 2017</b>
196100	PROV.P/INDEMNITE DEPART RETRAITE	10 416	2 376	12 792
196101	PROVISION 50% IRPP/RETRAITE	1 051		1 051
196102	PROVISION PART PATRONALE CFC & FNE /IFC	0	320	320
196105	PROV.PRIME MEDAILLE TRAVAIL N/D.	597		597
196106	PROV.PRIME ANCIENNETE N/DEC.	1 141		1 141
196110	PROVISIONS COMPLEMENT DECES	154		154
<b>TOTAUX</b>		<b>13 360</b>	<b>2 696</b>	<b>16 055</b>

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 16B

## ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017
Taux d'augmentation des salaires	3,0%	3,0%
Taux d'actualisation	3,5%	3,5%
Taux d'inflation	1,0%	1,0%
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite	98,0%	98,0%
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de mortalité)	Probabilité déterminée pour chaque employé	Probabilité déterminée pour chaque employé
Taux de rendement effectif des actifs du régime	3,50%	3,5%

## Commentaires :

Pour estimer la probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite, nous avons utilisé la Table FVIE du code CIMA

VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE		
Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture	13 843 399 365	11 727 182 355
Coût des services rendus au cours de l'exercice		
Coût financier	484 518 978	504 822 344
Pertes actuarielles / (gain)		
Prestations payées au cours de l'exercice		
Coût des services passés		
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	14 828 997 616	13 843 399 365

## Commentaires :

L'actuaire ALLIANZ a évalué les engagements de retraite des exercices antérieurs à 2018 d'une part et celle de l'exercice 2018 d'autre part. La provision des exercices antérieurs à 2018 s'est avérée faible et une dotation complémentaire de l'ordre 2 696 millions (intégralement prélevé sur le Report à nouveau 2017) a été effectuée pour s'aligner à l'évaluation de l'actuaire.

ANALYSE DE SENSIBILITE DES HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de .....%)				
Taux de progression des salaires (variation de .....%)				
Taux de départ du personnel (variation de ..... %)				



Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

MO2480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

## NOTE 17

## FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à	Dettes à plus de deux ans
Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)	28 338 954 016	30 861 666 874	-8%			
Fournisseurs effets à payer (hors groupe)	394 447 339	289 382 318	36%			
Fournisseurs dettes et effets à payer groupe	1 702 877 053	-				
Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe)	9 912 999 640	13 180 039 620	-25%			
Fournisseurs factures non parvenues groupe	-	-				
<b>TOTAL FOURNISSEURS</b>	<b>40 349 278 048</b>	<b>44 331 088 812</b>	<b>-9%</b>			
Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe)	6 085 409 780	7 537 281 878	-19%			
Fournisseurs, avances et acomptes groupe	-	900 025 333	-100%			
Autres fournisseurs débiteurs	864 611 096	1 542 940 605	-44%			
<b>TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS</b>	<b>6 950 020 876</b>	<b>9 980 247 816</b>	<b>-30%</b>			
Dépréciations	1 002 433 525	978 728 858	2%			
<b>TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS NET DE DEPRECIATION</b>	<b>5 947 587 351</b>	<b>9 001 518 958</b>	<b>-34%</b>			

**Principes comptables:**

Les dettes envers les fournisseurs locaux sont libellées en F CFA.

Les importations de matières, de pièces de rechange, d'investissements et autres articles stockés sont facturées en Euros. Ces factures sont comptabilisées en F CFA après application de la parité fixe Euro/ F CFA.

Les quelques prestations étrangères facturées en devises autres que l'Euro sont comptabilisées en F CFA après conversion au cours du jour de la devise à la date de l'enregistrement.

Les factures à recevoir sont comptabilisées en F CFA après conversion au cours de la devise à la date d'arrêté des comptes.

La rubrique "Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)" est composé principalement de fournisseurs locaux pour 9 411 millions, de fournisseurs étrangers pour 15 125 millions, de transporteurs pour 2 977 millions et d'intermédiaires d'importation pour 622 millions.

La baisse significative du solde de factures non parvenues (FNP) s'explique par l'annulation des FNP de plus de trois ans (antérieurs à 2016) et de celles dont les paiements ne sont pas réclamés par les fournisseurs.

La rubrique "Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe)" est principalement composée d'avances aux fournisseurs étrangers pour 3 675 millions, d'avances aux intermédiaires d'importation pour 968 millions, de primes d'assurance pour 397 millions, d'avances aux transporteurs et autres fournisseurs pour 550 millions.

Les dépréciations des fournisseurs débiteurs concernent essentiellement les fournisseurs en contentieux pour 319 millions et les PVL risqués (en cessation d'activité par exemple) pour 412 millions.

Sigle usuel :	SABC				
Adresse :	BP		4036 Douala		
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) :	12

## NOTE 18

## DETTES FISCALES ET SOCIALES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux	Créances à plus de deux ans
Personnel avances et acomptes	11 047 174	45 000	24449%			
Personnel rémunérations dues	840 554 278	603 206 636	39%			
Autres personnel	4 873 150 430	4 609 412 723	6%			
Caisse de sécurité sociale	443 091 450	438 812 289	1%			
Caisse de retraite	-	-				
Autres organismes sociaux	6 450 000	783 593 173	-99%			
<b>TOTAL DETTES SOCIALES</b>	<b>6 174 293 332</b>	<b>6 435 070 065</b>	<b>-4%</b>			
Etat, impôts sur les bénéfices	1 914 390 561	1 049 082 241	82%			
Etat, impôts et taxes	620 835 574	1 051 336 213	-41%			
Etat, TVA	4 558 328 095	3 500 000 000	30%			
Etat, impôts retenus à la source	2 773 229 556	3 028 769 740	-8%			
Autres dettes Etat	14 322 702 542	15 412 552 683	-7%			
<b>TOTAL DETTES FISCALES</b>	<b>24 189 486 328</b>	<b>24 041 740 878</b>	<b>1%</b>			
<b>TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES</b>	<b>30 363 779 660</b>	<b>30 476 810 943</b>	<b>0%</b>			

Commentaires :

**Principes comptables**

Les impôts à payer se décomposent essentiellement en :

- Impôt sur les sociétés : pour le solde d'impôt à payer au 15 mars de l'année suivante, après déduction des acomptes mensuels versés correspondant à 2,2 % du chiffre d'affaires hors taxes. En application de la loi de finance de 2018, l'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 33%.
- TVA (19,25 %), Droit d'accises (25 %) et prélèvements sur achats (2.0 %) sont à payer le 15 janvier de l'année suivante pour les taxes collectées au mois de décembre.

**Situation fiscale**

La dernière vérification générale de comptabilité subie par notre société portait sur l'exercice 2015. Les sommes dues ont été entièrement payées. Une VGC est en cours pour les exercices 2016 et 2017. Une réponse à l'administration a été formulée suite à la réception de la notification de redressement. La notification définitive de l'administration fiscale ne nous a pas encore été transmise.

La rubrique "Personnel rémunérations dues" est constituée du solde de tout compte à payer au personnel mis à la retraite en décembre 2018.

La rubrique "Autres Personnel" est principalement composée de provisions pour congés pour 2014 millions, pour gratifications pour 770 millions, pour primes sur objectifs pour 1 101 millions et des charges à payer sur médailles pour 498 millions.

La variation à la baisse de la rubrique "Autres organismes sociaux" résulte de la compensation des créances sur compte courant Mutuelle avec les cotisations santé et retenues frais médicaux des employés pour 777 millions.

Les "Autres dettes Etat" sont principalement composées de droits d'accises à payer pour 13 296 millions et de prélèvement sur achats à verser pour 1002 millions.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN					
Sigle usuel :	SABC					
Adresse :	BP		4036 Douala			
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :		31/12/2018	Durée (en mois) : 12	

## NOTE 19

## AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à	Créances à plus de deux ans
Organismes internationaux	-	-				
Apporteurs opérations sur le capital	-	-				
Associés, compte courant	-	-				
Associés dividendes à payer	779 740 453	878 192 284	-11%			
Groupe, comptes courants	367 353 573	315 242 145	17%			
Autres dettes associé	-	-				
<b>TOTAL DETTES ASSOCIES</b>	<b>1 147 094 026</b>	<b>1 193 434 429</b>	<b>-4%</b>			
Créditeurs divers	36 646 000	24 920 200	47%			
Obligataires	-	-				
Rémunérations d'administrateurs	338 436 113	358 816 535	-6%			
Compte du factor	-	-				
Versements restant à effectuer sur titres de placement non libérés	-	-				
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA	13 515 474 025	16 894 342 531	-20%			
Autres créiteurs divers	76 760 725	56 574 747	36%			
<b>TOTAL CREDITEURS DIVERS</b>	<b>13 967 316 863</b>	<b>17 334 654 013</b>	<b>-19%</b>			
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales	-	-				
Comptes de liaison charges et produits	-	-				
Comptes de liaison des sociétés en participation	-	-				
<b>TOTAL COMPTES DE LIAISON</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>15 114 410 889</b>	<b>18 528 088 442</b>	<b>-18%</b>			
Provisions pour risques à court terme (voir note 28)	-	-				

**Principes comptables:**

Les provisions pour renouvellement de matériel ont été reclassées au 1er janvier 2018 dans le compte 475200 « Compte transitoire Révision du Syscohada – Passif » pour un montant de F CFA 16 894 342 531 afin de prendre en compte le changement de traitement comptable relatif aux provisions pour charges à répartir. En 2018, nous avons comptabilisé une reprise de F CFA 3 378 868 506. Le solde de F CFA 13 515 474 024 sera étalé de façon linéaire sur les exercices 2019 à 2022.

Les provisions pour renouvellement de matériel ont été reclassées en compte transitoire du SYSCOHADA révisé et vont être étalées par reprise sur les quatre prochains exercices (jusqu'en 2022).

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN			
Sigle usuel :	SABC			
Adresse :	BP	4036 Douala		
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) : 12

## NOTE 20

## BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Escomptes de crédit de campagne	-	-	
Escomptes de crédit ordinaires	-	-	
<b>TOTAL BANQUES, CREDITS D'ESCOMPTE ET DE</b>	-	-	
Banques locales	3 614 153 310	1 457 228 205	148%
Banques autres états régions	-	-	
Autres banques	-	-	
Banques intérêts courus	2 305 555	4 326 389	-47%
Crédit de trésorerie	5 000 000 000	5 500 000 000	-9%
<b>TOTAL BANQUES, CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>8 616 458 865</b>	<b>6 961 554 594</b>	24%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 616 458 865</b>	<b>6 961 554 594</b>	24%

## Commentaires :

la ligne "Banques locales" correspond aux soldes débiteurs de nos comptes banques.  
Les crédits de trésorerie sont des crédits spot obtenus auprès de la SCB et remboursable à un mois au taux de 4%.

NB : Banques et intérêts courus figure dans cette rubrique si le compte principal attaché est créateur

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Jurée (en mois) 12

## NOTE 21

## CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Ventes dans la région	10 594 921 767	7 781 094 303	36%
Ventes hors région	-	-	
Ventes groupe	-	-	
Ventes sur internet	-	-	
<b>TOTAL VENTES MARCHANDISES</b>	<b>10 594 921 767</b>	<b>7 781 094 303</b>	<b>36%</b>
Ventes dans la région	315 895 985 092	321 871 259 601	-2%
Ventes hors région	-	-	
Ventes groupe	-	-	
Ventes sur internet	-	-	
<b>TOTAL VENTES DE PRODUITS FABRIQUES</b>	<b>315 895 985 092</b>	<b>321 871 259 601</b>	<b>-2%</b>
Ventes dans la région	-	-	
Ventes hors région	-	-	
Ventes groupe	-	-	
Ventes sur internet	-	-	
<b>TOTAL VENTES DE TRAVAUX ET ET SERVICES VENDUS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Produits accessoires	19 192 353 588	5 371 211 105	257%
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>345 683 260 447</b>	<b>335 023 565 009</b>	<b>3%</b>
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	-	-	
Autres produits	2 248 342 283	16 042 973 053	-86%
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>2 248 342 283</b>	<b>16 042 973 053</b>	<b>-86%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>347 931 602 730</b>	<b>351 066 538 062</b>	<b>-1%</b>

## Commentaires :

L'augmentation des ventes de marchandises s'explique par la hausse enregistrée sur les ventes d'eaux minérales (612 412 hl en 2018 contre 374 881 hl et de bière HEINEKEN (28 253 hl en 2018 contre 23 328 hl en 2017).

Etant donné le transfert d'un nombre important de détaillants vers le canal grossistes, les remises accordées au titre de la participation ristournes sont plus importantes cette année (6 074 millions en 2018 contre 10 millions en 2017), ce qui explique la diminution de la rubrique ventes de produits fabriqués entre les deux périodes. En contrepartie le transport sur ventes a diminué de 29%.

Les produits accessoires sont principalement constitués de production à soi-même de préformes pour 15 088 millions, des ventes d'emballages pour 1 300 millions, des ventes de matières premières et consommables pour 952 millions, des frais facturés de livraison pour 514 millions, l'assistance administrative des filiales SEMC et SOCAVER pour 330 millions, les prestations de services à l'étranger pour 260 millions et les locations de camions pour 247 millions.

Les autres produits sont essentiellement composés de reprises de charges pour dépréciations sur stock de matières premières (567 millions) et d'emballages (767 millions), de reprises de provisions sur le risque client (530 millions), de reprises de provisions des comptes de personnel (169 millions), d'indemnités d'assurance reçues (134 millions).

N.B: la production à soi-même concerne les préformes fabriquées et utilisées par SABC dans son processus de production des boissons PET.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 22

## ACHATS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Achats dans la région	-	-	
Achats hors région	10 921 576 430	7 528 706 178	45%
Achats groupe	-	-	
<b>TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>10 921 576 430</b>	<b>7 528 706 178</b>	<b>45%</b>
Achats dans la région	-	-	
Achats hors région	65 353 389 994	70 896 211 974	-8%
Achats groupe	-	-	
<b>TOTAL ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES</b>	<b>65 353 389 994</b>	<b>70 896 211 974</b>	<b>-8%</b>
Matières consommables	48 165 605 804	37 141 711 945	30%
Matières combustibles	7 610 099 898	7 293 633 118	4%
Produits d'entretien	111 036 153	100 528 005	10%
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	9 550 115 933	12 269 774 669	-22%
Eau	1 102 996 190	1 247 015 795	-12%
Electricité	6 764 372 839	6 964 901 607	-3%
Autres énergies	2 267 638 077	2 641 352 891	-14%
Fourniture d'entretien	95 329 392	136 496 198	-30%
Fourniture de bureau	619 349 395	842 325 059	-26%
Petit matériel et outillages	43 144 011	28 587 484	51%
Achats d'études, prestations de services, de travaux , de matériels et	213 681 375	148 969 420	43%
Achats d'emballages	5 150 327 224	8 929 071 378	-42%
Frais sur achats	3 775 549 578	4 223 915 240	-11%
Remises, rabais, remises et ristournes	-	-	
<b>TOTAL AUTRES ACHATS</b>	<b>85 469 245 869</b>	<b>81 968 282 809</b>	<b>4%</b>

## Commentaires :

Les achats de marchandises sont tirés par des ventes plus importantes d'eaux minérales (612 412 hl en 2018 contre 374881 hl) et de bière HEINEKEN en 2018 (28 253 hl en 2018 contre 23 328 hl en 2017).

La diminution des achats de matières premières résulte d'une meilleure efficacité dans l'utilisation des intrants de production. Par ailleurs, une diminution du prix moyen d'achat de certaines matières premières principales a été observée à l'instar du malt (355 F/kg en 2018 contre 362F/kg en 2017) et du grizt de maïs (359 F/kg en 2018 contre 370F/kg en 2017).

Les achats de matières consommables sont constitués d'achats de matières consommables de production (bières, boissons gazeuses, préformes) pour 24 844 millions, d'achats de matières consommables de conditionnement pour 7 667 millions, de consommation à soi-même des préformes fabriquées par SABC pour 15 088 millions et d'achats de CO2 pour 565 millions.

La diminution des achats de fournitures d'atelier, d'usine et de magasin entre 2017 et 2018 s'explique principalement par la centralisation des achats au siège et un suivi rigoureux de la consommation des stocks par la direction de la maintenance. Ainsi depuis 2018, les usines font connaître leurs besoins au siège qui s'assure de l'absence de stock dans d'autres usines avant d'initier une commande d'achat.

Les achats d'emballages se répartissent en achats de bouteilles pour 4 561 millions et en achats de casiers pour 589 millions.

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 23

## TRANSPORTS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Transports sur ventes	7 513 531 467	10 550 743 963	-29%
Transports pour le compte de tiers	-	-	
Transports du personnel	349 862 503	478 784 616	-27%
Transports de plis	7 833 819	8 812 441	-11%
Autres transports	16 724 150 020	18 069 420 132	-7%
<b>TOTAL</b>	<b>24 595 377 809</b>	<b>29 107 761 152</b>	<b>-16%</b>

## Commentaires :

La diminution du transport sur ventes résulte du transfert d'un nombre important de clients détaillants vers le canal grossistes. Les quotes parts des canaux détaillants et grossistes ont évolué de la façon suivante entre 2017 et 2018: de 27 à 42% pour le canal grossistes et de 58 à 47% pour le canal détaillants.

Les autres transports sont principalement constitués de transports sur transfert de produits finis de l'usine vers les centres commerciaux et de distribution (6 999 millions), de transports sur transfert d'emballages des centres commerciaux vers les usines (6 416 millions), de transports liés au transfert de MPC (2 626 millions). Leur diminution entre les deux périodes est le fruit de la mise en place de la préfabrication, des économies réalisées sur les filières concessions grâce à la diminution progressive des frais de transport à la charge de SABC, du boni sur transports des emballages neufs et sur MPC grâce à l'optimisation des chargements.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 24

## SERVICES EXTERIEURS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Sous-traitance générale	2 679 802 136	2 564 388 955	5%
Locations et charges locatives	1 080 059 196	661 541 944	63%
Redevances de location acquisition	597 281 114	357 144 334	67%
Entretien, réparations et maintenance	7 001 291 819	6 321 697 168	11%
Primes d'assurance	698 691 633	1 015 633 380	-31%
Etudes, recherches et documentation	14 389 815	13 412 073	7%
Publicité, publications, relations publiques	9 473 375 852	9 138 436 597	4%
Frais de télécommunications	663 075 976	740 379 860	-10%
Frais bancaires	1 097 945 673	1 082 512 840	1%
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	7 574 178 067	6 061 198 678	25%
Frais de formation du personnel	160 480 610	151 480 511	6%
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concession et droits similaires	10 392 339 599	11 461 314 870	-9%
Cotisations	5 605 150	4 195 553	34%
Autres charges externes	2 202 660 513	2 216 894 610	-1%
<b>TOTAL</b>	<b>43 641 177 153</b>	<b>41 790 231 373</b>	<b>4%</b>

## Commentaires :

L'augmentation des locations et charges locatives résulte principalement des nouveaux contrats de location longue durée de 2018 (279 millions) et une hausse des frais de surestaries et de détentions conteneurs pour 142 millions.

L'augmentation des dépenses d'entretien concerne le bâtiment pour 381 millions, le matériel de transport pour 182 millions, le matériel et le mobilier de bureau pour 102 millions.

L'augmentation des rémunérations d'intermédiaires et de conseils se justifie par des prestations locales de packaging spécifique (709 millions), de pesée des postes des collaborateurs par un cabinet externe (87 millions), d'étude pour la mise en place de panneaux solaires (60 millions); la hausse des prestations étrangères pour 104 millions et l'assistance technique étrangère pour 239 millions.

La diminution des volumes vendus en bière sur les marques CASTEL et EXPORT s'est traduit par une baisse des redevances payés au titre de ces marques pour respectivement 1 110 et 336 millions. Cette baisse a été atténuée par une hausse des redevances DJINO pour 279 millions et ISENBECK pour 154 millions.

Les autres charges externes sont composés principalement de frais de mission pour 895 millions, des frais d'hôtel pour 599 millions et des frais de réception pour 546 millions.



Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 25

## IMPÔTS ET TAXES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Impôts et taxes directs	3 276 927 810	3 281 715 024	0%
Impôts et taxes indirects	-	-	
Droits d'enregistrement	99 854 168	229 828 963	-57%
Pénalités et amendes fiscales	254 964 624	873 442 091	-71%
Autres impôts et taxes	6 246 154 972	5 679 440 955	10%
<b>TOTAL</b>	<b>9 877 901 574</b>	<b>10 064 427 033</b>	<b>-2%</b>

## Commentaires :

Les impôts et taxes directs sont constitués de la patente (2 500 millions), des charges patronales sociales CFC et FNE (775 millions), de la taxe foncière et des taxes municipales (2 millions).

Les autres impôts et taxes sont principalement constitués de TVA sur les prestations étrangères (3 100 millions), de TVA sur la production à soi-même (2 917 millions), de la taxe d'assainissement des eaux (61 millions).

N.B: les charges de pénalités fiscales 2018 concernent la VGC 2015 pour 231 millions et le contrôle sur pièce de l'ex-SIAC 2015 - 2016 pour 23 millions.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 26

## AUTRES CHARGES

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Pertes sur créances clients	189 031	2 622 663	-93%
Pertes sur autres débiteurs	189 550 757	35 826 041	429%
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	-	-	
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations	-	-	
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	262 247 271	263 216 227	0%
Dons et mécénat	21 553 618	28 028 661	-23%
Autres charges diverses	18 749 351	108 711 475	-83%
Charges pour provisions et provisions pour risques à court terme d'exploitation (voir note 28)	2 664 988 936	4 949 994 620	-46%
<b>TOTAL</b>	<b>3 157 278 964</b>	<b>5 388 399 687</b>	<b>-41%</b>

## Commentaires :

L'augmentation des pertes sur autres débiteurs résulte principalement de la comptabilisation des pertes sur créances litigieuses du personnel pour 137 millions.

Le montant des indemnités de fonction est fixé par décision de l'AGO du 25 mai 2011.

Les charges pour provisions et provisions pour risques à court terme d'exploitation concernent principalement la dépréciation des clients (891 millions) des stocks de pièces de rechange (268 millions), des stocks d'emballages hors normes et dormants (1 308 millions),

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 27A

## CHARGES DE PERSONNEL

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	22 585 422 272	22 267 407 995	1%
Indemnités forfaitaires versées au personnel	9 594 370 125	9 981 100 811	-4%
Charges sociales	3 539 121 795	3 536 934 334	0%
Rémunérations et charges sociales de l'exploitant individuel	-	-	
Rémunération transférée de personnel extérieur	397 888 307	377 476 712	5%
Autres charges sociales	3 768 848 097	4 181 583 442	-10%
<b>TOTAL</b>	<b>39 885 650 596</b>	<b>40 344 503 294</b>	<b>-1%</b>

## Commentaires :

Les autres charges sociales sont principalement constituées d'œuvres sociales (436 millions), des cotisations maladies et accident du personnel (889 millions), de cotisations retraite du personnel (1 420 millions), de divers avantages en nature (595 millions).

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée (en mois) :

12

**NOTE 27B**  
**EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR**

QUALIFICATIONS	EFFECTIF ET MASSE SALARIALE		EFFECTIFS						MASSE SALARIALE									
			NATIONAUX		AUTRES ETATS DE L'OHADA		HORS OHADA		TOTAL		NATIONAUX		AUTRES ETATS DE L'OHADA		HORS OHADA		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F			
YA 1. CADRES SUPERIEURS	36	9	-	-	11	-	-	-	56	3 372 918 637	746 497 311	-	-	1 327 132 971	-	-	5 446 548 919	
YB 2. TECHNICIENS SUPERIEURS ET CADRES MOYENS	199	51	1	-	2	-	-	253	7 273 296 065	1 492 197 310	36 673 961	-	2 818 100	-	-	8 804 985 436		
YC 3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE ET OUVRIERS QUALIFIES	707	183	-	-	-	-	-	890	11 383 024 042	2 491 997 154	-	-	-	-	-	13 875 021 196		
YD 4. EMPLOYES, MANOEUVRES OUVRIERS ET APPRENTIS	1 587	146	-	-	-	-	-	1 733	10 579 302 278	1 179 792 767	-	-	-	-	-	11 759 095 045		
YE TOTAL (1)	2 529	389	1	-	13	-	-	2 932	32 608 541 022	5 910 484 542	36 673 961	-	1 329 951 071	-	-	39 885 650 596		
YF PERMANENTS	2 407	372	1	-	13	-	-	2 793	32 137 368 680	5 825 905 539	36 673 961	-	1 329 951 071	-	-	39 329 899 251		
YG SAISONNIERS	122	17	-	-	-	-	-	139	471 172 342	84 579 003	-	-	-	-	-	555 751 345		

2. Personnel extérieur								FACTURATION A L'ENTITE	
YH 1. CADRES SUPERIEURS								-	
YI 2. TECHNICIENS SUPERIEURS ET CADRES MOYENS								-	
YJ 3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE ET OUVRIERS QUALIFIES								-	
YK 4. EMPLOYES, MANOEUVRES OUVRIERS ET APPRENTIS								-	
YL TOTAL (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
YM PERMANENTS								-	
YN SAISONNIERS								-	
YO TOTAL (1) + (2)	2 529	389	1	-	13	-	-	2 932	

M : Masculin

F : Féminin

Commentaires :

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

## NOTE 28

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

SITUATIONS ET MOUVEMENTS  NATURE	A	B			Transfert de provisions	C			D = A + B - C
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS				DIMINUTIONS : REPRISES			PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
1. Provisions réglementées	-								
2. Provisions financières pour risques et charges	22 175 171 078	6 194 640 006	55 535 060		331 786 510	5 346 432 550		23 410 700 104	
3. Dépréciation des immobilisations	348 383 937	231 242 050						579 625 987	
<b>TOTAL : DOTATIONS</b>	<b>22 523 555 015</b>	<b>6 425 882 056</b>	<b>55 535 060</b>		<b>331 786 510</b>	<b>5 346 432 550</b>		<b>23 990 326 091</b>	
4. Dépréciations des stocks	6 828 150 609	1 637 137 901				1 350 678 711		7 114 609 799	
5. Dépréciations des actifs circulant HAO	-								
6. Dépréciations des comptes fournisseurs	978 728 858	54 816 033				31 111 366		1 002 433 525	
7. Dépréciations des comptes clients	1 923 148 661	891 188 561				529 571 548		2 284 765 674	
8. Dépréciations des autres créances	2 982 398 844	81 846 441			8 000 000	191 649 049		2 880 596 236	
9. Dépréciations des titres de placement	-								
10. Dépréciations des valeurs à encaisser	-								
11. Dépréciations des disponibilités	103 020 824						999 883	102 020 941	
12. Dépréciations et provisions pour risques à court termes d'exploitation	-								
13. Dépréciations et provisions pour risques à court termes à caractère financier	-								
<b>TOTAL : CHARGES POUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS A COURT TERME</b>	<b>12 815 447 796</b>	<b>2 664 988 936</b>			<b>8 000 000</b>	<b>2 103 010 674</b>	<b>999 883</b>	<b>13 384 426 175</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>35 339 002 811</b>	<b>9 090 870 992</b>	<b>55 535 060</b>		<b>339 786 510</b>	<b>7 449 443 224</b>	<b>999 883</b>	<b>37 374 752 266</b>	

## Commentaires :

Les provisions pour risques et charges concernent principalement les litiges pour 3 045 millions, les engagements de retraite et autres obligations liées au personnel pour 16 839 millions, le risque fiscal pour 3 304 millions, les obligations de démantèlement et de remise en état de site pour 194 millions.

Les provisions sur stock sont constituées essentiellement pour cause d'obsolescence. Elles portent sur les pièces de rechange pour 3 525 millions, les matières premières et consommables pour 1 524 millions, les emballages pour 1 964 millions.

Les principaux risques couverts par les provisions clients sont la cessation ou le ralentissement de l'activité du client, la position de compte débitrice des PVL, la créance devenue litigieuse.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir le risque d'insolvabilité associé aux autres créances. Ces provisions se répartissent comme suit au 31/12/18: les débiteurs divers pour 1969 millions (suspens anciens avec les banques, diverses créances en contentieux par exemple), les autres débiteurs divers pour 577 millions (suspens bancaires et dossiers d'accidents de travail CNPS), les comptes de personnel pour 305 millions, les comptes apparentés des sociétés du groupe pour 30 millions.

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 29

## CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Intérêts des emprunts	1 789 069 409	6 613 984 870	-73%
Intérêts dans loyers de locations acquisition	-	-	
Escomptes accordés	-	-	
Autres intérêts	9 173 491	33 198 118	-72%
Escomptes des effets de commerce	-	-	
Pertes de change	45 785 881	7 451 998	514%
Pertes sur cessions de titres de placement	-	-	
Malis provenant d'attribution gratuite d'actions	-	-	
Pertes sur risques financiers	-	-	
Charges pour dépréciation et provisions à court terme à caractère financier (voir note 28)	-	-	
Dotations aux provisions et dépréciations financières (voir note 28)	55 535 060	-	
<b>SOUS TOTAL : FRAIS FINANCIERS</b>	<b>1 899 563 841</b>	<b>6 654 634 986</b>	<b>-71%</b>
Intérêts de prêts et créances diverses	334 855 940	549 770 214	-39%
Revenus de participations	481 933 999	963 868 000	-50%
Escomptes obtenus	-	-	
Revenus de placement	-	-	
Gains de change	61 840 385	25 889 321	139%
Gains sur cessions de titres de placement	-	-	
Gains sur risques financiers	-	-	
Reprises de charges pour dépréciation et	999 883	-	
Reprises de provisions et dépréciations	-	485 000 000	-100%
<b>SOUS TOTAL : REVENUS FINANCIERS</b>	<b>879 630 207</b>	<b>2 024 527 535</b>	<b>-57%</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>- 1 019 933 634</b>	<b>- 4 630 107 451</b>	<b>-78%</b>

## Commentaires :

Le mali de fusion enregistré en 2017 à la suite de l'absorption de l'Ex-SIAC par SABC (4 217 millions) et la diminution des crédits spot (128 millions d'intérêts sur crédit spot en 2018 contre 1 637 millions en 2017) expliquent la forte baisse observée sur les intérêts des emprunts.

Les revenus des titres de participations sont les dividendes reçus de la filiale SOCAVER qui ont baissé de moitié entre les deux périodes.

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN  
 Sigle usuel : SABC  
 Adresse : BP 4036 Douala  
 N° d'identification fiscale : M02480000316X Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 30

## AURES CHARGES ET PRODUITS HAO

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
Charges HAO constatées (1) à détailler	-	330 000 000	-100%
(1).....			0%
(1).....			0%
Pertes sur créances HAO	-	-	0%
Dons et libéralités accordés	-	-	0%
Abandons de créances consentis	-	4 606 151 655	-100%
Charges provisionnées HAO	-	-	0%
Dotations hors activités ordinaires	-	-	0%
Participation des travailleurs	-	-	0%
Subventions d'équilibre	-	-	0%
<b>SOUS TOTAL : AUTRES CHARGES HAO</b>	-	4 936 151 655	-100%
Produits HAO constatées (1) à détailler	-	-	0%
(1).....			0%
(1).....			0%
Dons et libéralités obtenus	-	-	0%
Abandons de créances obtenus	-	-	0%
Transferts de charges HAO	-	-	0%
Reprises de charges pour dépréciations et	-	-	0%
Reprises hors activités ordinaires	-	-	0%
<b>SOUS TOTAL : AUTRES PRODUITS HAO</b>	-	-	0%
<b>TOTAL NET</b>	-	<b>4 936 151 655</b>	<b>-100%</b>

## Commentaires :

L'abandon de créance de 4 606 millions réalisé en 2017 était relatif à l'abandon d'une partie des intérêts sur compte courant SOEGUIBE cédée à SOBRAGA.

Nous n'avons enregistré aucune charge hors activité ordinaire en 2018.

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

## NOTE 31

## REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNES (1)				
	2018	2017	2016	2015	2014
<b>STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L' EXERCICE (2)</b>					
Capital social _____	57 363 630 000	57 363 630 000	57 363 630 000	57 363 630 000	57 363 630 000
Actions ordinaires _____	5 736 363	5 736 363	5 736 363	5 736 363	5 736 363
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote _____					
Actions nouvelles à émettre :					
- par conversion d'obligations _____					
- par exercice de droits de souscription _____					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes _____	345 683 260 447	335 023 565 009	338 199 697 639	350 019 033 621	356 491 514 696
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financières) _____	39 147 862 118	32 324 072 983	23 783 886 413	32 840 197 358	37 708 468 409
Participation des travailleurs aux bénéfices _____	-	-			
Impôt sur le résultat _____	13 192 142 459	8 796 646 408	10 606 666 680	12 073 842 720	13 715 113 012
Résultat net (4) _____	25 674 473 642	21 938 161 920	13 251 463 051	18 885 895 476	24 742 119 043
<b>RESULTAT ET DIVIDENDE DISTRIBUES</b>					
Résultat distribué (5) _____		13 021 544 010	3 441 817 800	20 077 270 500	20 077 270 500
Dividende attribué à chaque action _____	-	2 270	600	3 500	3 500
<b>PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE</b>					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6) _____					
Effectif moyen de personnel extérieur _____	-				
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7) _____	-	-			
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8) [Sécurité sociale, oeuvres sociales] _____	-	-			
Personnel extérieur facturé à l'entité (9) _____	-	-			

(1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

(2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé.

(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.

(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.

(5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.

(6) Personnel propre.

(7) Total des comptes 661, 662, 663.

(8) Total des comptes 664, 668.

(9) Compte 667.



Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Sigle usuel :

SABC

Adresse :

BP

4036 Douala

N° d'identification fiscale :

M02480000316X

Exercice clos le :

31/12/2018

Durée (en mois) :

12

**NOTE 32**  
**PRODUCTION DE L'EXERCICE**

DESIGNATION DU PRODUIT	UNITE DE QUANTITE CHOISIE	PRODUCTION VENDUE DANS LE PAYS		PRODUCTION VENDUE DANS LES AUTRES PAYS DE L'OHADA		PRODUCTION VENDUE HORS OHADA		PRODUCTION IMMOBILISEE		STOCK OUVERTURE DE L'EXERCICE		STOCK CLOTURE DE L'EXERCICE	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
ALCOOL MIX	HL	332 218	9 071 166 475	1 508	40 983 859	30	705 160			8 202	240 276 278	6 081	182 135 740
BIERES	HL	4 579 702	81 912 596 138	43 275	800 535 975	463	11 644 633			134 947	2 356 501 040	79 807	1 495 537 271
BRSA	HL	2 876 527	75 220 573 321	5 119	130 803 175	1 648	35 150 290			86 166	2 239 145 713	94 758	2 456 141 528
EAU DE TABLE	HL	101 139	1 577 822 389	-						4 526	84 544 379	3 880	60 527 320
SIROP	HL		-							16	33 626	-	-
PREFORMES	KP	31 322	1 205 971 205							6 336	265 591 863	9 935	382 760 308
<b>NON VENTILE</b>													
<b>TOTAL</b>			<b>168 988 129 529</b>		<b>972 323 009</b>		<b>47 500 082</b>				<b>5 186 092 898</b>		<b>4 577 102 167</b>



Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036 Douala	
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018
		Durée (en mois) :	12

## NOTE 34

## FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en %
<b>ANALYSE DE L'ACTIVITE</b>			
<b>SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</b>			
CHIFFRE D'AFFAIRES	345 683 260 447	335 023 565 009	3%
MARGE COMMERCIALE	- 139 225 949	200 404 910	-169%
VALEUR AJOUTEE	106 877 946 500	103 379 826 656	3%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	66 992 295 904	63 035 323 362	6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 167 795 752	36 954 180 434	9%
RESULTAT FINANCIER	- 1 019 933 634	- 4 630 107 451	-78%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	39 147 862 118	32 324 072 983	21%
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	- 281 246 017	- 1 589 264 655	-82%
RESULTAT NET	25 674 473 642	21 938 161 920	17%
<b>DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>			
<b>EBE</b>	66 992 295 904	63 035 323 362	
+ Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)			
- Produits des cessions courantes d'immobilisation (compte 754)			
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>	66 992 295 904	63 035 323 362	6%
+ Revenus financiers	879 630 207	1 539 527 535	
+ Gains de change			
+ Transferts de charges financières	-	-	
+ Produits HAO	-	-	
+ Transferts de charges HAO			
- Frais financiers	- 1 844 028 781	- 6 654 634 986	
- Pertes de change			
- Participation	-	-	
- Impôts sur les résultats	- 13 192 142 459	- 8 796 646 408	
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)</b>	52 835 754 871	49 123 569 503	8%
- Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	- 13 021 544 010	- 3 441 817 800	278%
<b>= AUTOFINANCEMENT</b>	39 814 210 861	45 681 751 703	-13%
<b>ANALYSE DE LA RENTABILITE</b>			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) / Capitaux propres + dettes	19%	19%	
Rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres	16%	15%	
<b>ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE</b>			
Capitaux propres et ressources assimilées	157 632 270 441	144 979 340 809	9%
+ Dettes financières* et autres ressources assimilées (b)	51 137 040 849	53 458 496 048	-4%
<b>= Ressources stables</b>	<b>208 769 311 290</b>	<b>198 437 836 857</b>	5%
- Actif immobilisé (b)	169 005 585 024	176 160 003 667	-4%
<b>= FONDS DE ROULEMENT (1)</b>	<b>39 763 726 266</b>	<b>22 277 833 190</b>	78%
Actif circulant d'exploitation (b)	107 457 337 740	118 335 694 843	-9%
- Passif circulant d'exploitation (b)	- 99 490 567 057	- 109 995 071 470	-10%
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>7 966 770 683</b>	<b>8 340 623 373</b>	-4%
Actifs circulant HAO (b)	2 793 160 600	4 077 160 600	-31%
- Passif circulant HAO (b)	- 1 415 478	-	
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)</b>	<b>2 791 745 122</b>	<b>4 077 160 600</b>	-32%
<b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) = (2) + (3)</b>	<b>10 758 515 805</b>	<b>12 417 783 973</b>	-13%
TRESORERIE NETTE (5) = (1) - (4)	29 005 210 461	9 860 049 217	194%
CONTRÔLE : TRESORERIE NETTE = (TRESORERIE-ACTIF) - (TRESORERIE-PASSIF)	29 005 210 461	9 860 049 217	194%
<b>ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	58 061 689 349	23 229 628 717	150%
- Flux de trésorerie des activités d'investissement	- 22 343 356 106	- 24 270 186 784	-8%
+ Flux de trésorerie des activités de financement	- 16 573 171 999	38 733 170 790	-143%
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE</b>	<b>19 145 161 244</b>	<b>37 692 612 723</b>	-49%
<b>ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>			
Endettement financier brut (Dettes financières* + Trésorerie-passif)	36 342 799 610	38 244 879 564	-5%
- Trésorerie-actif	- 37 621 669 326	- 16 821 603 811	124%
<b>= ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 1 278 869 716</b>	<b>21 423 275 753</b>	-106%

(a) Résultat d'exploitation après impôt théorique sur le bénéfice

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN		
Sigle usuel :	SABC		
Adresse :	BP	4036	Douala
N° d'identification fiscale :	M02480000316X	Exercice clos le :	31/12/2018 Durée (en mois) : 12

## NOTE 35

## LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR (VOIR L'ANNEXE)

Note obligatoire pour les entités ayant un effectif de plus de 250 salariés

Liste des informations sociales, environnementales et sociétales à fournir																																																															
<b>INFORMATIONS SOCIALES</b>																																																															
<b>Emploi :</b>																																																															
• L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique ;																																																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Répartition effectifs par sexe</th> <th>Effectifs</th> <th colspan="2"></th> <th>%</th> <th colspan="3"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hommes</td> <td>2 430</td> <td colspan="2"></td> <td>87%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Femmes</td> <td>362</td> <td colspan="2"></td> <td>13%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td><b>Total général</b></td> <td><b>2 792</b></td> <td colspan="2"></td> <td><b>100%</b></td> <td colspan="3"></td> </tr> </tbody> </table>								Répartition effectifs par sexe	Effectifs			%				Hommes	2 430			87%				Femmes	362			13%				<b>Total général</b>	<b>2 792</b>			<b>100%</b>																											
Répartition effectifs par sexe	Effectifs			%																																																											
Hommes	2 430			87%																																																											
Femmes	362			13%																																																											
<b>Total général</b>	<b>2 792</b>			<b>100%</b>																																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Répartition par âge</th> <th>Femmes</th> <th>% Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>% Hommes</th> <th>Total Cameroun</th> <th colspan="2">% age</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 30 ans</td> <td>33</td> <td>1%</td> <td>216</td> <td>8%</td> <td>249</td> <td colspan="2">9%</td> </tr> <tr> <td>De 30 à 39 ans</td> <td>180</td> <td>6%</td> <td>973</td> <td>35%</td> <td>1 153</td> <td colspan="2">41%</td> </tr> <tr> <td>De 40 à 49 ans</td> <td>106</td> <td>4%</td> <td>791</td> <td>28%</td> <td>897</td> <td colspan="2">32%</td> </tr> <tr> <td>De 50 à 59 ans</td> <td>40</td> <td>1%</td> <td>434</td> <td>16%</td> <td>474</td> <td colspan="2">17%</td> </tr> <tr> <td>60 ans et plus</td> <td>3</td> <td>0%</td> <td>16</td> <td>1%</td> <td>19</td> <td colspan="2">1%</td> </tr> <tr> <td><b>Total général</b></td> <td><b>362</b></td> <td><b>13%</b></td> <td><b>2 430</b></td> <td><b>87%</b></td> <td><b>2 792</b></td> <td colspan="2"><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>								Répartition par âge	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	Total Cameroun	% age		Moins de 30 ans	33	1%	216	8%	249	9%		De 30 à 39 ans	180	6%	973	35%	1 153	41%		De 40 à 49 ans	106	4%	791	28%	897	32%		De 50 à 59 ans	40	1%	434	16%	474	17%		60 ans et plus	3	0%	16	1%	19	1%		<b>Total général</b>	<b>362</b>	<b>13%</b>	<b>2 430</b>	<b>87%</b>	<b>2 792</b>	<b>100%</b>	
Répartition par âge	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	Total Cameroun	% age																																																									
Moins de 30 ans	33	1%	216	8%	249	9%																																																									
De 30 à 39 ans	180	6%	973	35%	1 153	41%																																																									
De 40 à 49 ans	106	4%	791	28%	897	32%																																																									
De 50 à 59 ans	40	1%	434	16%	474	17%																																																									
60 ans et plus	3	0%	16	1%	19	1%																																																									
<b>Total général</b>	<b>362</b>	<b>13%</b>	<b>2 430</b>	<b>87%</b>	<b>2 792</b>	<b>100%</b>																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Effectif total au 31 décembre 2018</th> <th>2018</th> <th colspan="2"></th> <th>%</th> <th colspan="3"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cameroun</td> <td>2 792</td> <td colspan="2"></td> <td>100,00%</td> <td colspan="3"></td> </tr> </tbody> </table>								Effectif total au 31 décembre 2018	2018			%				Cameroun	2 792			100,00%																																											
Effectif total au 31 décembre 2018	2018			%																																																											
Cameroun	2 792			100,00%																																																											
• Les embauches et les licenciements ;																																																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>En nombre 2018</th> <th>Recrutements</th> <th colspan="2"></th> <th>Licenciements</th> <th colspan="3"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cameroun</td> <td>136</td> <td colspan="2"></td> <td>20</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>136</b></td> <td colspan="2"></td> <td><b>20</b></td> <td colspan="3"></td> </tr> </tbody> </table>								En nombre 2018	Recrutements			Licenciements				Cameroun	136			20				<b>Total</b>	<b>136</b>			<b>20</b>																																			
En nombre 2018	Recrutements			Licenciements																																																											
Cameroun	136			20																																																											
<b>Total</b>	<b>136</b>			<b>20</b>																																																											
• Les rémunérations et leur évolution.																																																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche de revenus</th> <th>Effectifs</th> <th colspan="2"></th> <th>%</th> <th colspan="3"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 200 000f</td> <td>158</td> <td colspan="2"></td> <td>6%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>De 200 000f à 500 000f</td> <td>1 323</td> <td colspan="2"></td> <td>47%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>De 500 000f à 1000 000f</td> <td>807</td> <td colspan="2"></td> <td>29%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Plus de 1 000 000f</td> <td>504</td> <td colspan="2"></td> <td>18%</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td><b>Total général</b></td> <td><b>2 792</b></td> <td colspan="2"></td> <td><b>100%</b></td> <td colspan="3"></td> </tr> </tbody> </table>								Tranche de revenus	Effectifs			%				Moins de 200 000f	158			6%				De 200 000f à 500 000f	1 323			47%				De 500 000f à 1000 000f	807			29%				Plus de 1 000 000f	504			18%				<b>Total général</b>	<b>2 792</b>			<b>100%</b>											
Tranche de revenus	Effectifs			%																																																											
Moins de 200 000f	158			6%																																																											
De 200 000f à 500 000f	1 323			47%																																																											
De 500 000f à 1000 000f	807			29%																																																											
Plus de 1 000 000f	504			18%																																																											
<b>Total général</b>	<b>2 792</b>			<b>100%</b>																																																											
<b>Relations sociales :</b>																																																															
• Le dialogue social																																																															
<p>Le dialogue social est organisé à travers le fonctionnement des procédures d'information et de consultation du personnel et en particulier les réunions mensuelles avec les délégués du personnel sur chacun de nos sites et deux réunions statutaires par an au siège social entre les représentants du personnel et la direction générale.</p>																																																															

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bilan des accords collectifs.</li> </ul> <p>SABC est signataire de la convention collective des industries de transformation du 30 mars 2016. Cette convention règle les rapports professionnels entre les employeurs et les travailleurs dans les entreprises relevant des industries de transformation exerçant leurs activités sur le territoire de la république du Cameroun.</p>
<p><b>Santé et sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions de santé et de sécurité au travail.</li> </ul> <p>Trois principales dispositions sont prises pour favoriser la santé et la sécurité des employés. Il s'agit de l'examen médical à l'embauche pour attester de l'aptitude et de la capacité du postulant à exercer l'emploi sollicité, la visite systématique annuelle obligatoire pour chacun des employés intégrant un ensemble d'examens et de consultations médicales, le fonctionnement des comités de santé et de sécurité au travail qui tiennent une réunion au moins une fois par trimestre sur l'ensemble des sites de la société.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou le représentant du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.</li> </ul> <p>Aucun accord n'a été signé sur ce point en 2018</p>
<p><b>Formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les politiques mises en œuvre en matière de formation.</li> </ul> <p>Les formations menées au sein de la société visent comme objectifs l'amélioration de la performance, l'accompagnement des politiques industrielle et commerciale, l'accompagnement de l'innovation, la prévention et la maîtrise des risques, le respect des lois et des règlements, l'amélioration continue.</p> <p>Plusieurs champs de compétences sont visés par les formations effectués par les collaborateurs. Il s'agit notamment des process industriels, du marketing et de la vente, de l'exploitation commerciale, de la maintenance, de l'hygiène sécurité environnement, de la santé, du processus d'achats et Logistique, de la finance, des de la gestion des ressources Humaines, du juridique, de la communication, de l'informatique, du management et organisation, de la préparation à la retraite, du système de Management de la Qualité, des outils logiciels.</p> <p>Les besoins de formation sont identifiés à la suite des évaluations annuelles des collaborateurs, des projets de toutes natures, d'orientations stratégiques, d'exigences légales et réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre total d'heures de formation : 61 064</li> </ul>
<p><b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b></p>
<p><b>Politique générale en matière environnementale :</b></p> <p>La politique générale du groupe SABC en matière environnementale vise à sensibiliser toutes les parties intéressées du Groupe à mettre en pratique au quotidien les principes de base d'une vision durable de l'environnement articulée sur les 3RV que sont : la réduction de la consommation, la réutilisation des biens, le recyclage des matières et la valorisation des matières organiques.</p> <p>Des démarches sont entreprises pour une certification à la norme ISO 14001 en 2020.</p> <p>Les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement sont menées pour sensibiliser le personnel sur la conformité aux exigences réglementaires et de nos partenaires qui nous sont applicables, la réduction de nos consommations d'eau, de nos consommations d'énergie, de nos consommations des produits chimiques, de nos déversements en produits dangereux, le respect du tri sélectif, la minimisation et la gestion écologique des rejets solides afin de préserver et prévenir toute pollution de l'environnement.</p> <p>Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions sont principalement la mise en place des procédures en la matière, le nettoyage et la maintenance des équipements, le bétonnage des sols, l'automatisation des process, la conclusion de partenariats avec des prestataires de gestion des déchets, la réutilisation et le recyclage.</p>
<p><b>Pollution et gestion des déchets :</b></p> <p>Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement se traduisent par la mise en place des rétentions fixes et mobiles, l'utilisation des kits d'absorption, la séparation des caniveaux eaux de pluies / eaux process, la création des stations d'épuration des</p>

eaux usées (STEP) et des stations de traitement des eaux usées (STEU), le remplacement du fuel par le gaz naturel au niveau des chaudières et des chariots, l'utilisation des filtres sur les rejets gazeux (fumées et air).
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets sont constituées par la mise en place du tri sélectif et le développement des partenariats avec les prestataires agréés pour les différents déchets triés.
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité se traduit par la mesure du niveau de bruit par zone en fonction des activités et l'analyse environnementale en cours pour la détermination des AES / IES.
<b>Utilisation durable des ressources :</b>
La consommation et l'approvisionnement en eau se fait en fonction des contraintes locales. Ainsi, la société utilise l'eau de la communauté, l'eau issu des forages, effectue un suivi du ratio d'eau par litre de produit fabriqué et procède à un traitement des eaux usées.
De même, des actions sont menées pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières à travers la mise en place du suivi des rendements de production et des pertes en matières premières (freintes).
Le suivi du ratio d'énergie par litre de produit, l'utilisation des lampes LED et l'essai des plaques solaires dans les centres de distribution vise à améliorer l'efficacité énergétique et à recourir aux énergies renouvelables.
<b>Changement climatique :</b>
Afin de réduire les rejets de gaz à effet de serre, SABC a défini un plan de remplacement (cas du R22).
<b>Protection de la biodiversité :</b>
Le plan de gestion des déchets issus de nos activités a pour but la préservation et le développement de la biodiversité.

<b>NOTE 36</b>				
<b>TABLES DES CODES</b>				
<b>1 - Code forme juridique <sup>(1)</sup></b>			<b>3 - Code pays du siège social</b>	
Société Anonyme (SA) à participation publique	0	0	Pays OHADA <sup>(2)</sup>	
Société Anonyme (SA)	0	1	Autres pays africains	2 1
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	0	2	France	2 3
Société en Commandite Simple (SCS)	0	3	Autres pays de l'Union Européenne	3 9
Société en Nom Collectif (SNC)	0	4	U.S.A.	4 0
Société en Participation (SP)	0	5	Canada	4 1
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	0	6	Autres pays américains	4 9
Association	0	7	Pays asiatiques	5 0
Sociétés par Actions Simplifiée (SAS)	0	8	Autres pays	9 9
Autre forme juridique (à préciser)	0	9		
<b>2 - Code régime fiscal</b>				
Réel normal		1		
Réel simplifié		2		
Synthétique		3		
Forfait		4		
<p><sup>(1)</sup> Remplacer le premier 0 par 1 si l'entreprise bénéficie d'un agrément prioritaire</p> <p><sup>(2)</sup> Bénin = 01 ; Burkina = 02 ; Côte d'Ivoire = 03 ; Guinée Bissau = 04 ; Mali = 05 ; Niger = 06 ; Sénégal = 07 ; Togo = 08 ; Cameroun = 09 ;</p>				

## CODES ACTIVITES ECONOMIQUES

<p><b>Agriculture vivrière</b></p> <p>001 001 Culture céréalière</p> <p>001 002 Culture de tubercules et plantains</p> <p>001 003 Culture de légumes</p> <p>001 004 Culture de condiments</p> <p>001 005 Culture de fruits</p> <p>001 006 Culture d'autres produits de l'agriculture vivrière</p> <p><b>Agriculture industrielle et d'exportation</b></p> <p>002 001 Culture de canne à sucre</p> <p>002 002 Culture d'arachide d'huilerie</p> <p>002 003 Culture d'arachide de bouche</p> <p>002 004 Culture de tabac</p> <p>002 005 Culture de coton</p> <p>002 006 Culture de blé</p> <p>002 007 Culture de cacao</p> <p>002 008 Culture de café</p> <p>002 009 Culture de bananes d'exportation</p> <p>002 010 Culture d'ananas d'exportation</p> <p>002 011 Autres cultures industrielles</p> <p><b>Elevage et chasse</b></p> <p>003 001 Elevage bovin</p> <p>003 002 Elevage ovin, caprin, équin</p> <p>003 003 Elevage de volailles</p> <p>003 004 Autres élevages</p> <p>003 005 Chasse</p> <p><b>Sylviculture, exploitation forestière</b></p> <p>004 001 Sylviculture</p> <p>004 002 Exploitation forestière</p> <p><b>Pêche et aquaculture</b></p> <p>005 001 Pêche de poissons</p> <p>005 002 Autres pêches et aquaculture</p> <p><b>Industries extractives</b></p> <p>006 001 Extraction d'hydrocarbures</p> <p>006 002 Extraction d'autres produits</p> <p><b>Production de viande et de poissons</b></p> <p>007 001 Production de viande et de produits à base de viande</p> <p>007 002 Production de poissons et de produits à base de poissons</p> <p><b>Travail des grains et fabrication de produits amylacés</b></p> <p>008 000 Travail des grains et fabrication de produits amylacés</p> <p><b>Transformation du café et du cacao</b></p> <p>009 001 Transformation du café</p> <p>009 002 Transformation du cacao</p> <p><b>Industrie des oléagineux</b></p> <p>010 001 Huiles brutes et tourteaux</p> <p>010 002 Autres corps gras</p> <p><b>Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires</b></p> <p>011 001 Fabrication de pains, de biscuits et de pâtisserie</p> <p>011 002 Fabrication de pâtes alimentaires</p> <p><b>Industries laitières</b></p> <p>012 000 Industries laitières</p> <p><b>Transformation des fruits et légumes et fabrication d'autres produits alimentaires</b></p> <p>013 001 Fabrication de sucre</p> <p>013 002 Fabrication de produits à base de fruits et légumes</p> <p>013 003 Fabrication d'autres produits alimentaires</p> <p><b>Industrie des boissons</b></p> <p>014 001 Brasseries et malteries</p> <p>014 002 Fabrication d'autres boissons alcoolisées</p> <p>014 003 Fabrication de boissons non alcoolisées et d'eaux minérales</p>	<p><b>Industrie du tabac</b></p> <p>015 000 Industrie du tabac</p> <p><b>Industries du textile et de l'habillement</b></p> <p>016 001 Industries textiles</p> <p>016 002 Industries de l'habillement</p> <p><b>Industries du cuir et de la chaussure</b></p> <p>017 001 Fabrication du cuir et d'articles en cuir</p> <p>017 002 Fabrication de chaussures</p> <p><b>Industries du bois</b></p> <p>018 001 Sciage, rabotage et imprégnation du bois</p> <p>018 002 Fabrication de panneaux en bois</p> <p>018 003 Fabrication d'articles en bois assemblés</p> <p><b>Industries du papier et cartons, de l'édition et de l'imprimerie</b></p> <p>019 001 Industries du papier et carton</p> <p>019 002 Edition, imprimerie, reproduction</p> <p><b>Raffinage du pétrole</b></p> <p>020 000 Raffinage de pétrole</p> <p><b>Industrie chimique</b></p> <p>021 001 Industries chimiques de base</p> <p>021 002 Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien</p> <p>021 003 Fabrication de produits agro-chimiques</p> <p>021 004 Industries pharmaceutiques</p> <p>021 005 Fabrication d'autres produits chimiques</p> <p><b>Industries du caoutchouc et des plastiques</b></p> <p>022 001 Fabrication du caoutchouc naturel</p> <p>022 002 Industries du caoutchouc</p> <p>022 003 Fabrication de matières plastiques</p> <p><b>Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et de matériaux de construction</b></p> <p>023 001 Industries du verre</p> <p>023 002 Fabrication de produits minéraux pour la construction</p> <p>023 003 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques</p> <p><b>Métallurgie et travail des métaux</b></p> <p>024 001 Métallurgie</p> <p>024 002 Travail des métaux</p> <p><b>Fabrication de machines, d'équipements et d'appareils électriques</b></p> <p>025 001 Fabrication de machines et d'équipements</p> <p>025 002 Fabrication de machines de bureau</p> <p>025 003 Fabrication d'appareils électriques</p> <p><b>Fabrication d'équipements et appareils audiovisuels et de communication ; fabrication d'instruments médicaux, d'optique et d'horlogerie</b></p> <p>026 001 Fabrication d'équipements et appareils audiovisuels et de communication</p> <p>026 002 Fabrication d'instruments médicaux, d'optique et d'horlogerie</p> <p><b>Fabrication de matériel de transport</b></p> <p>027 001 Fabrication de véhicules routiers</p> <p>027 002 Fabrication d'autres matériels de transport</p> <p><b>Industries diverses</b></p> <p>028 001 Fabrication de meubles</p> <p>028 002 Industries diverses</p> <p><b>Production et distribution d'eau, d'électricité et de gaz</b></p> <p>029 001 Production, transport et distribution d'électricité</p> <p>029 002 Captage, épuration et distribution d'eau</p> <p>029 003 Production et distribution de gaz</p>	<p><b>Construction</b></p> <p>030 001 Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil</p> <p>030 002 Travaux d'installation et de finition</p> <p><b>Commerce</b></p> <p>031 001 Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant</p> <p>031 002 Commerce de produits agricoles bruts et d'animaux vivants</p> <p>031 003 Autres commerces</p> <p><b>Réparations</b></p> <p>032 001 Entretien et réparation de véhicules automobiles</p> <p>032 002 Réparation de biens personnels et domestiques</p> <p><b>Hôtels, restaurants</b></p> <p>033 001 Hôtels</p> <p>033 002 Bars et restaurants</p> <p><b>Transport et communication</b></p> <p>034 001 Transports ferroviaires</p> <p>034 002 Transports routiers ; transports par conduite</p> <p>034 003 Transports par eau</p> <p>034 004 Transports aériens</p> <p>034 005 Services annexes et auxiliaires de transport</p> <p><b>Postes, télécommunications</b></p> <p>035 001 Postes</p> <p>035 002 Télécommunications</p> <p><b>Activités financières</b></p> <p>036 001 Services d'intermédiation financière</p> <p>036 002 Assurances (sauf Sécurité Sociale)</p> <p>036 003 Auxiliaires financiers et d'assurances</p> <p><b>Activités immobilières</b></p> <p>037 001 Location de biens immobiliers</p> <p>037 002 Autre services immobiliers</p> <p><b>Services aux entreprises</b></p> <p>038 001 Locations sans opérateurs</p> <p>038 002 Activités informatiques</p> <p>038 003 Services rendus principalement aux entreprises</p> <p><b>Administration publique</b></p> <p>039 001 Administration générale, économique et sociale</p> <p>039 002 Services de prérogative publique</p> <p>039 003 Sécurité Sociale obligatoire</p> <p><b>Education</b></p> <p>040 000 Education</p> <p><b>Santé et action sociale</b></p> <p>041 001 Activités pour la santé des hommes</p> <p>041 002 Activités vétérinaires</p> <p>041 003 Action sociale</p> <p><b>Services collectifs, sociaux et personnels</b></p> <p>042 001 Assainissement, voirie, et gestion des déchets</p> <p>042 002 Activités associatives</p> <p>042 003 Activités récréatives, culturelles et sportives</p> <p>042 004 Services personnels</p> <p>042 005 Services domestiques</p> <p><b>Service d'intermédiation financière indirectement mesuré</b></p> <p>043 000 Service d'intermédiation financière indirectement mesuré</p> <p><b>Correction territoriale</b></p> <p>044 000 Correction territoriale</p>
--	--	---



**RAPPORTS SPECIAUX**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**  
**(Article 438 de l'Acte Uniforme OHADA)**

Aux actionnaires de la  
**Société Anonyme des Brasseries du Cameroun**  
 « SABC »  
 Douala

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité des commissaires aux comptes de votre Société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons des conventions suivantes visées à l'article **438 de l'Acte Uniforme OHADA** :

**1- Conventions conclues au cours de l'exercice**

**1.1. Convention d'avance en compte courant entre SABC et SEMC**

- Nature et objet : Avance en compte courant de FCFA 1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions) consentie à SEMC pour les besoins de financement généraux. La convention a été signée le 13 Avril 2018.
- Modalités de paiement : Cette avance en compte courant est remboursable à tout moment partiellement ou totalement, à l'initiative de SEMC ou à la demande de SABC dans un délai maximum de 30 jours. Le taux d'intérêt est le taux en vigueur à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (TIAO) majoré de 2 points.
- Administrateurs concernés :
  - Mme Aïssatou YAOU : Administrateur de SABC et présidente du conseil d'Administration de SEMC ;
  - Jean Claude PALU : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Michel PALU : Président du Conseil d'Administration de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - André SIAKA : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - GUY DECLERCQ : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;

- Société Nationale d'Investissement du Cameroun : Administrateur de SEMC, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SEMC ;
  - SABC Administrateur de SEMC et Actionnaire à plus de 10% de SEMC ;
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SEMC et représentant de SABC au Conseil d'Administration de SEMC.
- Produits comptabilisés sur l'exercice 2018 : FCFA 42 470 548 (Quarante-deux millions quatre cent soixante-dix mille cinq cent quarante-huit francs).

### **1.2. Cession de créance entre SABC et SEMC**

- Nature et objet : Cession par SEMC à SABC de l'intégralité des créances sur ses clients qui relevaient de l'activité Ex-Work d'un montant net de FCFA 82 628 358.
- Date de cession : le 17 avril 2018.
- Administrateurs concernés :
  - Mme Aïssatou YAOU : Administrateur de SABC et Présidente du Conseil d'Administration de SEMC ;
  - Jean Claude PALU : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Michel PALU : Président du Conseil d'Administration de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - André SIAKA : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - GUY DECLERCQ : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun : Administrateur de SEMC, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SEMC ;
  - SABC : Administrateur de SEMC et Actionnaire à plus de 10% de SEMC ;
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SEMC et représentant de SABC au Conseil d'Administration de SEMC.

Il y a par ailleurs lieu de signaler que, parmi les conventions conclues au cours des exercices antérieurs, quatre (04) ont fait l'objet d'avenant au titre de l'exercice 2018. Il s'agit notamment des conventions 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 mentionnées dans la section 2 ci-après.

## **2- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice**

### **2.1. Convention d'avance en compte courant entre SABC et SEMC**

- Nature et objet : Avance en compte courant de FCFA 5 450 000 000 (cinq milliards quatre cent cinquante millions) consentie à SEMC pour les besoins de financement généraux. La convention (contrat à durée indéterminée) a été signée le 30 Novembre 2016 et a été par la suite **amendée le 13 avril 2018**.
- Modalités de paiement : Cette avance en compte courant est remboursable à tout moment partiellement ou totalement, à l'initiative de SEMC ou à la demande de

SABC dans un délai maximum de 30 jours. Le taux d'intérêt est le taux en vigueur à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (le TIAO) majoré de 2 points.

- Personnes concernées :
  - Mme Aïssatou YAOU: Administrateur de SABC et Présidente du Conseil d'Administration de SEMC ;
  - Jean-Claude PALU: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Michel PALU: Président du Conseil d'Administration de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - André SIAKA: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Guy DE CLERCQ: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun: Administrateur de SEMC, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SEMC ;
  - SABC: Administrateur de SEMC et Actionnaire à plus de 10% de SEMC ;
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SEMC et représentant de SABC au Conseil d'Administration de SEMC.
- Produits comptabilisés sur l'exercice 2018 : FCFA 191 971 123 (Cent quatre-vingt-onze millions neuf cent soixante-et-onze mille cent vingt-trois francs).

**2.2. Assistance administrative et de gestion de SABC au profit de SEMC du 14 juin 1990**  
**Modifiée le 17 février 2009, le 04 janvier 2013 et le 01 janvier 2018**

- Nature et objet : Assistance administrative et de gestion SEMC du 14 juin 1990.
- Modalités de paiement : le 17 février 2009, l'Assistance administrative SEMC est portée de FCFA 14 000 000 par mois à FCFA 25 000 000 (soit FCFA 300 000 000 par an). Le 04 janvier 2013 le montant est passé à 16 666 667 par mois (soit FCFA 200 000 000 par an). Le 01er janvier 2016, le montant est passé à FCFA 8 333 333 par mois (soit FCFA 100 000 000 par an). Depuis le 01er janvier 2018, l'assistance administrative de SEMC est de FCFA 30 000 000 l'an.
- Administrateurs concernés :
  - Mme Aïssatou YAOU: Administrateur de SABC et Présidente du Conseil d'Administration de SEMC ;
  - Jean-Claude PALU: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Michel PALU: Président du Conseil d'Administration de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - André SIAKA: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Guy DE CLERCQ : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun: Administrateur de SEMC, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SEMC ;
  - SABC: Administrateur de SEMC et Actionnaire à plus de 10% de SEMC.
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SEMC et représentant de SABC au Conseil d'Administration de SEMC.

- Produits comptabilisés sur l'exercice 2018 : FCFA 30 000 000 (Trente millions).

### **2.3. Convention d'avance en compte courant entre SABC et SOCAVER**

- Nature et objet : Avance en compte courant de FCFA 5 000 000 000 (cinq milliards) consentie à SOCAVER pour les besoins de financement généraux. La convention a été signée le 30 Novembre 2016 et a été par la suite **amendée le 13 avril 2018**.
- Modalités de paiement : Cette avance en compte courant est remboursable à tout moment partiellement ou totalement, à l'initiative de SOCAVER ou à la demande de SABC dans un délai maximum de 30 jours. Le taux d'intérêt est le taux en vigueur à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (TIAO) majoré de 2 points.
- Administrateurs concernées :
  - Michel PALU: Président du conseil d'administration de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Pierre CASTEL: Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - André SIAKA: Administrateur de SABC et Président du Conseil d'Administration de SOCAVER ;
  - Guy DE CLERCQ: Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun: Administrateur de SOCAVER, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SOCAVER ;
  - BGI: Administrateur de SABC et Actionnaire à plus de 10% de SABC et de SOCAVER.
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SOCAVER et représentant permanent de SABC au Conseil d'Administration de SOCAVER.
- Produits comptabilisés sur l'exercice : F CFA 100 309 032 (Cent millions trois cent neuf mille trente Francs).

### **2.4. Assistance administrative et de gestion à SOCAVER du 01 juillet 1993. Modifiée le 17 Février 2009 et le 13 décembre 2018**

- Nature et objet : Assistance administrative et de gestion SOCAVER
- Durée : du 01.07.1993 au 30.06.1994, puis **tacite reconduction pour des périodes d'un an**.
- Modalités de paiement : Le 17 février 2009, l'Assistance administrative SABC est portée de FCFA 14 000 000 par mois à FCFA 25 000 000 (soit FCFA 300 000 000 par an). **A partir du 01er janvier 2019, le montant sera de FCFA 100 000 000 par an.**
- Administrateurs concernés :
  - Michel PALU: Président du conseil d'administration de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Pierre CASTEL: Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;

- André SIAKA: Administrateur de SABC et Président du Conseil d'Administration de SOCAVER;
  - Guy DE CLERCQ: Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun : Administrateur de SOCAVER, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SOCAVER;
  - BGI: Administrateur de SABC et Actionnaire à plus de 10% de SABC et de SOCAVER ;
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SOCAVER ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SOCAVER et représentant permanent de SABC au Conseil d'Administration de SOCAVER.
- Produits comptabilisés sur l'exercice 2018 : FCFA 300 000000 (trois cents millions).

## **2.5. Contrat de distribution entre SABC et SEMC**

- Nature et objet : Contrat de distribution du 1er janvier 2014 des produits SEMC par SABC. L'avenant signé en date du 24 Novembre 2015 a pris effet rétroactivement à compter du 01er juillet 2015. Il précise que les frais de transport des produits de l'usine de SEMC jusqu'à leur livraison dans les dépôts de SABC seront désormais à la charge de SABC.
- Durée : du 01.04.2014 au 31.12.2016, puis tacite reconduction pour une durée indéterminée.
- Administrateurs concernés :
  - Mme Aïssatou YAOU: Administrateur de SABC et Présidente du Conseil d'administration de SEMC ;
  - Jean-Claude PALU: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Michel PALU: Président du Conseil d'Administration de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - André SIAKA: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Guy DE CLERCQ: Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Société Nationale d'Investissement du Cameroun: Administrateur de SEMC, Administrateur de SABC et Actionnaire à 10% de SABC et à plus de 10% de SEMC ;
  - SABC: Administrateur de SEMC et Actionnaire à plus de 10% de SEMC.
  - Gilles MARTIGNAC : Administrateur de SABC et Administrateur de SEMC ;
  - Emmanuel DE TAILLY : Directeur Général de SABC, Directeur Général de SEMC et représentant de SABC au Conseil d'Administration de SEMC.

## **2.6. Licence de marque AQUABELLE accordée par BGI Trade Mark du 15 avril 2016**

- Nature et objet : concession d'exploitation de la marque Aquabelle
- Durée : du 15.04.2016 au 31.12.2020, puis prorogation par périodes de 05 ans.
- Personnes concernées :

- Monsieur GUY DE CLERCQ (Administrateur de SABC et représentant légal de BGI, elle-même Présidente de BGI Trade Mark).
- BGI : Actionnaire à plus de 10% de BGI Trade Mark et SABC.
- Redevances comptabilisées en 2018 : La licence est consentie à titre gratuit.

#### **2.7. Contrat d'assistance générale TECHNIBRA du 31 décembre 1997**

- Nature et objet : contrat d'assistance générale.
- Durée : du 01.01.1998 au 31.12.2000, puis tacite reconduction pour des périodes d'un an.
- Personnes concernées :
  - Monsieur GUY DE CLERCQ (Administrateur de SABC et représentant légal de BGI, elle-même Présidente de TECHNIBRA).
  - BGI : Actionnaire à plus de 10% de TECHNIBRA et SABC.
- Charges comptabilisées sur l'exercice 2018 : FCFA 131 765 362 (Cent trente un millions sept cent soixante-cinq mille trois cent soixante-deux).

#### **2.8. Licence de marque « 33 Export » accordée par BGI Trade Mark du 16 janvier 2008. Modifiée le 11 décembre 2009**

- Nature et objet : concession d'exploitation de la marque « 33 Export »
- Durée : 02 ans à compter du 16.01.2008, soit jusqu'à la date du 15.01.2010, puis tacite reconduction pour des périodes d'un an.
- Personnes concernées :
  - Monsieur GUY DE CLERCQ (Administrateur de SABC et représentant légal de la société BGI, et également Président de BGI Trade Mark).
  - BGI: Actionnaire à plus de 10% de BGI Trade Mark et SABC et Administrateur de SABC.
- Redevances comptabilisées sur l'exercice 2018 : FCFA 3 894 702 156 (Trois milliards huit cent quatre-vingt-quatorze millions sept cent deux mille cent cinquante-six francs).

#### **2.9. Licence de marque « Pelforth » accordée par BGI Trade Mark du 09 octobre 2006. Modifiée le 11 décembre 2009**

- Nature et objet : concession d'exploitation de la marque « Pelforth »
- Durée : 02 ans à compter du 09.10.2006, soit jusqu'à la date du 08.10.2008, puis tacite reconduction pour des périodes d'un an.

- Administrateurs concernés :
  - Monsieur GUY DE CLERCQ (Administrateur de SABC et représentant légal de la société BGI, et également Président de BGI Trade Mark).
  - BGI : Actionnaire à plus de 10% de BGI Trade Mark et SABC et Administrateur de SABC.
- Redevances comptabilisées sur l'exercice 2018: FCFA 30 872 604 (Trente millions huit cent soixante-douze mille six cent quatre francs).


#### **2.10. Contrat de distribution entre SABC et HEINEKEN**

- Nature et objet : accord de principe conclu en 2004 et autorisé par le Conseil d'Administration du 10 mars 2005.
- Administrateur concerné : HEINEKEN (représentée par M. Lieven Louis VAN DER BORGHT).

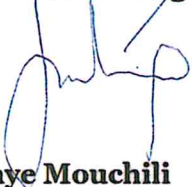
Douala, le 30 avril 2019

#### ***Les Commissaires aux comptes***

**PricewaterhouseCoopers**

  
**Geoffroy Kanga**  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**ECA – Ernst & Young Cameroun**

  
**Abdoulaye Mouchili**  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC



**RAPPORT SPECIAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
(ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA)**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**  
**(Article 432 de l'Acte Uniforme OHADA)**

Aux actionnaires de la  
**Société Anonyme des Brasseries du Cameroun**  
**« SABC »**  
Douala

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 432 de l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous portons à votre connaissance, les rémunérations suivantes :

- **Rémunérations exceptionnelles allouées aux administrateurs**

Néant.


- **Remboursement de frais de mission**

Néant.


Douala, le 30 Avril 2019

*Les Commissaires aux comptes*

**PricewaterhouseCoopers**

  
**Geoffroy Kamga**  
**Associé**  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**ECA – Ernst & Young Cameroun**

  
**Abdoulaye Mouchili**  
**Associé**  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**RAPPORT SPECIAL  
DES COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TENUE CONFORME  
DU REGISTRE DE TITRES  
NOMINATIFS EMIS PAR LA SOCIETE**

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA TENUE DU REGISTRE DE TITRES NOMINATIFS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux actionnaires de la  
**Société Anonyme des Brasseries du Cameroun**  
**« SABC »**

Douala

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre des titres nominatifs, émis par elle conformément à l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Il appartient également au directeur général d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- Constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre société au 31 décembre 2018 ;
- Vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestres des titres ;
- Vérifier que toutes les écritures contenues dans les registres ont été signées par le représentant légal de la société ou son délégué.

### **Conclusion**

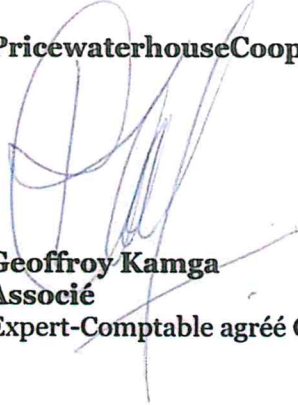
Sur la base des travaux effectués et de la déclaration établie par votre société et jointe au présent rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- L'existence des registres de titres nominatifs émis par votre société ;
- La tenue conforme dudit registre au regard des dispositions de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Douala, le 30 avril 2019

***Les Commissaires aux comptes***

**PricewaterhouseCoopers**



**Geoffroy Kamga**  
**Associé**  
Expert-Comptable agréé CEMAC

**ECA – Ernst & Young Cameroun**



**Abdoulaye Mouchili**  
**Associé**  
Expert-Comptable agréé CEMAC